



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5581^e séance

Jeudi 7 décembre 2006, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	Al-Nasser	(Qatar)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. García Moritán
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Gayama
	Danemark	M. Faaborg-Andersen
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Wolcott Sanders
	Fédération de Russie	M. Shcherbak
	France	M. Lacroix
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	Pérou	M. Voto-Bernales
	République-Unie de Tanzanie	M. Manongi
	Royaume-Unie de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ..	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Rapport sur la mission du Conseil de sécurité effectuée en Afghanistan
(S/2006/935)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Rapport sur la mission du Conseil de sécurité effectuée en Afghanistan (S/2006/935)

Le Président (*parle en arabe*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, du Canada, de la Finlande, de l'Inde, de la République islamique d'Iran, de la Norvège et du Pakistan, des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à l'examen de la question, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Farhâdi (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en arabe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2006/935, qui contient le rapport sur la mission du Conseil de sécurité effectuée en Afghanistan.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de S. E. M. Kenzo Oshima, Représentant permanent du Japon et Chef de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan. Je lui donne maintenant la parole.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de faire rapport ce matin sur les conclusions de la mission qui s'est rendue en Afghanistan du 11 au 16 novembre 2006, dont j'ai eu l'honneur d'être le chef d'équipe.

La mission du Conseil de sécurité en Afghanistan était la deuxième à être menée à l'appui du peuple

afghan depuis l'an 2002. La mission a constaté que les Afghans et la communauté internationale avaient réalisé des efforts importants au cours des quatre dernières années en vue de parvenir à la réconciliation nationale et favoriser les institutions démocratiques, que l'Accord de Bonn avait envisagées. L'Accord de Bonn avait abouti il y a un an, en décembre 2005, à la mise en place d'une Assemblée nationale élue de manière démocratique. Dans toutes les 34 provinces, il y a maintenant des conseils provinciaux qui fonctionnent.

L'Afghanistan devrait continuer d'enregistrer une forte croissance économique et son revenu par habitant devrait continuer d'augmenter, développant le commerce et l'investissement avec les partenaires régionaux, exécutant des projets d'infrastructure importants, notamment des routes, des centrales électriques et menant avec succès des programmes nationaux dans les domaines de l'éducation, de la santé, du développement rural et de l'édification de nouvelles institutions afghanes en matière de sécurité. Le Pacte pour l'Afghanistan – un nouveau plan quinquennal de coopération entre la communauté internationale et le Gouvernement afghan – a été lancé en janvier lors de la Conférence de Londres sur l'Afghanistan afin d'établir des fondations plus fermes de façon que l'Afghanistan s'engage dans une période de stabilité et de développement véritables. Ce sont là des réalisations et des développements positifs qui méritent d'être appréciés grandement.

Toutefois, les progrès marqués en 2006 sur la voie de la réalisation de la vision qui sous-tendait le Pacte n'ont toutefois pas été aussi rapides et aisés qu'on avait pu l'espérer, du fait d'un certain nombre de raisons. Parmi elles, les exposés reçus par la mission du Conseil sur le terrain ont relevé l'inégalité des efforts visant l'amélioration de la gouvernance et l'établissement de l'état de droit, l'intensification de l'insurrection menée par les Taliban et la généralisation de l'insécurité dans le sud et dans l'est du pays, la recrudescence de la production et du trafic de drogues illicites, et la corruption généralisée minant les systèmes de gouvernement. Ces facteurs, conjugués avec des institutions publiques toujours très fragiles, ont mis à l'épreuve la confiance que les Afghans avaient placée dans ses nouveaux processus et institutions en suscitant découragement et déception. La mission a noté, avec beaucoup de préoccupation, que l'insécurité qui régnait de plus en plus dans le sud et dans le sud-est faisait obstacle aux efforts de

redressement et de reconstruction consentis par les Afghans, par le système des Nations Unies et par d'autres partenaires internationaux.

C'est sur cette toile de fond que notre mission s'est déroulée. La mission a reconnu que l'Afghanistan ne devait pas reprendre ses efforts de réconciliation à partir de zéro, mais en deçà encore, après des décennies de conflit. Dans ces conditions, les délais requis et la patience nécessaire pour la réconciliation et le réajustement nationaux et la marche à suivre seront différents de l'accoutumée. Comme l'expérience et l'histoire nous l'ont enseigné, un tel processus ne peut pas être mené à bien dans un laps de temps bref ni de manière linéaire; il ne peut qu'y avoir des zigzags et des hauts et des bas.

Mais peu d'entre nous peuvent nier que l'Afghanistan se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Le pays doit progresser sur la base des promesses de reconstruction et de développement fondées sur des institutions démocratiques. Mais parallèlement, le pays se heurte également, dans sa fragilité, à tout un ensemble de défis et de difficultés, y compris en matière de sécurité. Personne ne peut garantir que, sans des efforts résolus de la part de l'Afghanistan et l'appui constant et de longue haleine de la communauté internationale, le pays ne replongera pas une fois encore dans un conflit plus vaste.

Les messages essentiels que la mission du Conseil tient à souligner sont donc doubles : premièrement, la communauté internationale est fermement et indéfectiblement résolue à appuyer le Gouvernement et le peuple afghans et la transition de leur pays; et, deuxièmement, le Pacte pour l'Afghanistan, conçu et mené par des Afghans, demeure le cadre stratégique central en matière de coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Forte de l'appui de cette dernière, le Gouvernement afghan doit veiller à ce qu'il soit mis en œuvre de manière soutenue et fidèle.

Les membres sont saisis du rapport de la mission. Il décrit de manière détaillée ses conclusions et, sur la base de ces conclusions, présente plusieurs recommandations. J'ai déjà eu l'occasion, lors d'une séance publique le 22 novembre (voir S/PV.5570), de faire des remarques sur les activités et certaines des conclusions de la mission. J'entends maintenant fournir de brèves explications sur la situation que la mission a découverte sur le terrain et présenter un résumé de ses recommandations.

Premièrement, la situation en matière de sécurité est une question très préoccupante. La sécurité est la préoccupation première en Afghanistan. Nombre des interlocuteurs de la mission se sont déclarés inquiets de la recrudescence de la violence dans certaines parties du pays. L'insurrection semblait plus ou moins circonscrite à un tiers du pays. Toutefois, de manière générale, la situation en matière de sécurité demeurait précaire dans tout le pays.

Après une recrudescence inquiétante d'incidents en matière de sécurité dans le pays tout au long du printemps et de l'été de 2006, selon certains de nos interlocuteurs, certains signes donnaient à penser que la violence liée à l'insurrection et au terrorisme qui avait dévasté le pays pendant la plus grande partie de l'année était en train de diminuer depuis octobre. Certaines vues avaient cependant un pronostic plus mitigé.

L'insurrection menée par les Taliban a fait résurgence du fait notamment que le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont échoué à offrir des services de base, à assurer la gouvernance et à maintenir la sécurité dans les collectivités rurales. Certains interlocuteurs ont à cet égard mis en exergue la faiblesse de la police nationale afghane, l'absence d'état de droit et la corruption généralisée. On a également fait état du fait que l'industrie des stupéfiants et l'argent qu'elle génère jouent un rôle important dans le financement des forces insurrectionnelles.

De nombreux interlocuteurs ont exprimé leur frustration quant à l'état actuel de la police nationale afghane. On a fait des propositions à la communauté internationale afin d'appuyer le renforcement de la police nationale afghane en vue de surmonter les défis restants représentés par la rébellion et la sécurité qui se détériore dans certaines régions. La mission a été informée qu'il était essentiel de prévoir des procédures de recrutement, de contrôle et de suivi solides pour la nouvelle police auxiliaire nationale afghane.

La mission a rendu hommage au rôle de premier plan qu'avait joué la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) sous la conduite de l'OTAN dans les efforts consentis en matière de sécurité à l'appui du Gouvernement afghan. Elle a pris note du fait que la Force continuait d'avoir besoin de forces et de ressources suffisantes. La partie afghane a également fait observer qu'en dépit d'incidents malheureux, tels que des pertes parmi les civils, l'opinion publique

afghane était encore, à une majorité écrasante, favorable à la présence des forces de sécurité internationales. Une meilleure coordination entre les forces internationales et le Gouvernement afghan a été demandée par nos interlocuteurs afghans.

J'en viens maintenant à la question de l'impunité et de la corruption. Tout au long de la visite, les interlocuteurs de la mission ont indiqué que la corruption et la perpétuation d'une culture d'impunité étaient à la racine du désenchantement et du malaise de la population afghane. On a souligné que la méfiance croissante de la population vis-à-vis du Gouvernement tenait essentiellement à la corruption qui régnait partout dans la police et dans les institutions judiciaires. Deux mois auparavant, avait été créée une commission anticorruption qui s'emploie à identifier la nature et la portée du problème. Toutefois, il était difficile de trouver des solutions. L'appui et les compétences des partenaires internationaux de l'Afghanistan seraient pour cela nécessaires.

Il était également souligné qu'en tolérant le maintien d'anciens commandants et chefs de guerre à des positions d'autorité, on contribuait à l'instabilité. Le Gouvernement aurait également besoin du concours international pour affaiblir leur autorité. Sa stratégie de démantèlement des groupes armés illégaux était considérée comme un facteur essentiel de la destruction du pouvoir de ces commandants.

La question que je voudrais maintenant aborder est celle de la gouvernance. L'Afghanistan avait désespérément besoin de former des professionnels. La direction afghane voyait dans la restructuration de la fonction publique et le renforcement de ses capacités la première priorité de l'Afghanistan et de ses partenaires internationaux. L'accent était placé sur l'amélioration du capital humain à tous les niveaux, en tant que condition préalable à la performance de la fonction publique et à la progression constante vers la réalisation des objectifs de développement.

S'agissant des droits de l'homme et de la protection des civils, les interlocuteurs afghans et internationaux se sont dits inquiets face à la multiplication des violations des droits de l'homme, à l'insécurité des civils, notamment dans les écoles, cibles d'attaques et d'incendies volontaires, à l'incapacité du Gouvernement à garantir l'égalité des droits devant la loi et aux restrictions aux discours publics. La mission a pris bonne note de leur préoccupation devant le fait que la brèche ouverte en

2001 avec la chute des Taliban en faveur des droits de l'homme et de la parité des sexes a récemment commencé à se refermer.

La mission a pris part à la troisième réunion du Conseil commun de coordination et de suivi. Celui-ci se montre de plus en plus en mesure de surveiller les progrès et de lever les obstacles à la réalisation des objectifs définis dans le Pacte pour l'Afghanistan. Aussi louable soit l'action du Conseil commun de coordination et de suivi, pour que le Pacte apporte des améliorations visibles au peuple afghan, l'action de coordination du Gouvernement devra être renforcée et intégrée dans la stratégie nationale de développement.

Le chômage généralisé, en particulier chez les jeunes, est l'un des principaux facteurs d'instabilité. Il importe d'attirer les investisseurs du secteur privé. Or l'insécurité décourage ces investissements qui pourraient créer des emplois.

L'insécurité, la sécheresse, les inondations et les opérations de combat de cette année ont poussé des groupes importants de population à se déplacer à l'intérieur de l'Afghanistan, créant ainsi de nouvelles situations de vulnérabilité et de nouveaux besoins humanitaires. Il importe à cet égard de redoubler d'efforts pour assurer l'acheminement de l'aide aux populations vivant dans les zones les plus reculées du pays.

Brièvement, au sujet de la lutte contre les stupéfiants, la plupart des interlocuteurs de la mission ont estimé que l'expansion rapide de l'économie de la drogue constituait la menace la plus grave à la stabilité du pays. Le phénomène a été qualifié de « cancer » qui se répandrait et tuerait la société afghane à long terme. La mission a été informée qu'en 2006, la culture du pavot à opium représentait 60 % du PIB afghan. L'accent a été mis sur l'importance de dispositions nettement plus énergiques et sur une plus grande coopération régionale et internationale dans la lutte contre le trafic des stupéfiants.

Concernant la coopération régionale dans le règlement de ces nombreux problèmes, celle-ci est de toute évidence capitale pour relever les immenses défis de l'Afghanistan dans la mesure où les problèmes liés à la sécurité revêtent une dimension aussi bien interne que régionale. De nombreux interlocuteurs ont souligné la nécessité de résoudre le problème des sanctuaires abritant les groupes d'insurgés au Pakistan en faisant intervenir les forces de l'ordre ou par d'autres moyens. La partie afghane a exposé à la

mission les répercussions négatives que le récent accord de paix conclu dans le Waziristan-Nord (Pakistan) pourrait avoir sur la sécurité à la frontière.

Attirant l'attention sur le fardeau représenté par l'acceptation d'un grand nombre de réfugiés, la partie pakistanaise a pour sa part souligné qu'un Afghanistan stable était indispensable à la sécurité du Pakistan. L'interlocuteur pakistanais a indiqué que le Pakistan faisait de son mieux pour accroître la sécurité dans la zone frontalière, ayant même enregistré des morts au cours des opérations, mais il a reconnu qu'il était difficile d'exercer un réel contrôle le long d'une frontière très étendue comportant de nombreux points de passage. Il a souligné que la coopération entre le Pakistan, l'Afghanistan et les forces internationales se poursuivait à divers niveaux, y compris dans le cadre de la Commission tripartite. De son côté, le commandant de la FIAS à Kaboul a indiqué à la mission qu'il se réjouissait de la coopération tripartite en cours de formation. Pour ce qui est de l'accord de paix conclu dans le Waziristan-Nord, la partie pakistanaise a fait valoir que l'affirmation selon laquelle cet accord avait abouti à une augmentation des incidents ne correspondait pas à la réalité. La mission a encouragé le Pakistan à suivre l'application de l'accord concernant le Waziristan-Nord afin de s'assurer que cet accord et tout futur accord de ce type peuvent avoir des répercussions transfrontières positives en matière de sécurité et de stabilité.

La mission a trouvé encourageants les efforts faits par les dirigeants afghans et pakistanais en vue de promouvoir la coopération mutuelle, notamment par le biais de contacts directs entre les populations. La mission a reçu des informations sur les projets de tenir des jirgas transfrontalières sur la sécurité.

Enfin, en ce qui concerne la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), les interlocuteurs afghans ont fait l'éloge de son action. De même, les donateurs ont salué l'extension de la présence de la MANUA, qu'ils ont décrite comme un atout considérable. La mission a pris bonne note des vœux exprimés pour que la MANUA assure une plus grande coordination entre les organisations civiles et les militaires.

J'aimerais à présent m'arrêter brièvement sur les conclusions principales de la mission.

Premièrement, la propagation de l'insurrection, et des activités terroristes des Taliban, d'Al-Qaïda et d'autres groupes extrémistes, conjuguée au commerce

illégal des stupéfiants, à la corruption et aux insuffisances de la gouvernance et de l'état de droit, compromettait gravement la reconstruction et l'édification de la nation afghane. Pour surmonter ces difficultés, le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont mis en place une stratégie solide, à travers, notamment et surtout, le Pacte pour l'Afghanistan. Le Conseil devra s'assurer que cette stratégie collective demeure ferme et durable.

Le Pacte pour l'Afghanistan constitue le meilleur cadre stratégique pour la coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale et devrait à présent engager des actions concrètes sous la supervision du Conseil commun de coordination et de suivi. Le Gouvernement afghan faire évoluer cette appropriation vers des actions visant à atteindre les objectifs définis dans le Pacte. Parallèlement, la communauté internationale devrait fournir un soutien accru et constant, aux fins de résultats à court terme et de progrès durables.

Deuxièmement, eu égard aux forces militaires internationales, les pays de l'OTAN et les autres sont exhortés à maintenir et à renforcer leur engagement vis-à-vis de la FIAS, en vue de faire face aux problèmes de sécurité qui se posent actuellement en Afghanistan. Il est important de constituer une armée nationale afghane ainsi qu'une police nationale afghane efficace et digne de confiance. La mise en place de la police nécessite une intensification des efforts collectifs des donateurs et du Gouvernement afghan. Il importe également que la communauté internationale soutienne avec plus d'énergie les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour démanteler les groupes armés illégaux.

S'agissant de l'état de droit et de la bonne gouvernance, le Gouvernement afghan doit, avec le concours de ses partenaires internationaux, accorder la plus haute priorité à l'instauration de l'état de droit et de la bonne gouvernance dans tout le pays. Des mesures doivent être prises dans l'immédiat afin de renforcer le secteur de la justice et les administrations provinciales, notamment à travers le remplacement des fonctionnaires et des autorités locales corrompus.

À propos des droits de l'homme et de la protection des civils, le Gouvernement et la communauté internationale doivent mettre davantage l'accent sur ces questions. Le Gouvernement est également encouragé à renforcer son engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de la réconciliation, en

prêtant un appui accru à la Commission indépendante des droits de l'homme et en mettant en œuvre le Plan d'action pour la paix, la justice et la réconciliation, conformément au Pacte. Le Gouvernement et les donateurs doivent faire de la promotion de la femme une véritable priorité transsectorielle.

Pour ce qui est de la coordination et de l'acheminement de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, celles-ci devraient, dans la mesure du possible, être acheminées par des acteurs compétents et expérimentés, et la capacité des civils de coordonner l'aide humanitaire devrait être renforcée en 2007. En même temps, compte tenu de la conjoncture actuelle en Afghanistan, l'aide devra être acheminée par ceux qui sont mieux placés pour le faire. L'on devrait s'attacher tout particulièrement à étendre le développement aux provinces, à renforcer le système de responsabilisation et à réduire l'impunité aux niveaux des communautés, ainsi qu'à obtenir des résultats concrets et visibles. Il conviendrait d'améliorer encore le mécanisme de coordination du Conseil commun de coordination et de suivi et de l'axer davantage sur l'exécution.

Dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants, le Gouvernement et la communauté internationale doivent redoubler d'efforts pour renforcer leur lutte contre ce fléau en favorisant la diversification des moyens de subsistance, afin que les populations rurales puissent abandonner la culture illégale du pavot à opium et poursuivre des buts économiques légitimes. Le Gouvernement, avec l'appui de la communauté internationale, doit intensifier ses activités en vue d'arrêter et de poursuivre les gros trafiquants de drogue, quels que soient leur position ou leur statut.

S'agissant de la coopération régionale, favoriser la confiance et la coopération entre l'Afghanistan et ses partenaires voisins et régionaux revêt une importance cruciale pour la paix, la sécurité et le développement dans la région. La mission salue les efforts que déploient les Gouvernements afghan et pakistanais pour lutter contre le terrorisme et renforcer la sécurité à leurs frontières. Elle les engage instamment à intensifier leur dialogue et leur collaboration. Elle attend avec intérêt de connaître la suite qui sera réservée au projet des deux pays de tenir des jirgas en vue d'améliorer la sécurité et la stabilité sur la base d'une meilleure compréhension et d'une confiance mutuelle.

La liste dressée en application de la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité devrait continuer

d'être actualisée, selon que de besoin et sur la base des informations les plus à jour, comme le prévoient les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Pour ce qui est de la MANUA, l'Organisation des Nations Unies doit continuer à jouer un rôle central et impartial dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan. La mission encourage le Secrétaire général à envisager des mesures aptes à promouvoir le rôle de coordination de la MANUA, à la fois dans la capitale et dans le reste du pays, et à formuler des recommandations à ce sujet dans son prochain rapport.

Enfin, la mission est consciente des conditions extrêmement difficiles dans lesquelles la MANUA et les autres organismes des Nations Unies œuvrent en Afghanistan et, consciente de leur dévouement et de leur engagement, elle invite, à la fin de son rapport, les États Membres à fournir tout l'appui nécessaire afin de permettre à l'Organisation de s'acquitter de son mandat dans une situation aussi périlleuse.

Pour terminer, au nom de la mission du Conseil de sécurité, je tiens à présenter mes très vifs remerciements aux Gouvernements afghan et pakistanais, au commandant de la FIAS et aux pays qui ont fourni des contingents à cette force, à la MANUA et à l'équipe de pays, aux organisations non gouvernementales et à celles de la société civile actives dans le pays, et à tous les autres interlocuteurs qui ont offert leur appui et leur coopération et donné à la mission la possibilité d'avoir des entretiens au cours de sa visite.

M. Faaborg-Andersen (Danemark) (*parle en anglais*): Je tiens tout d'abord à remercier l'Ambassadeur Oshima pour la façon remarquable dont il a dirigé la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan le mois dernier, ainsi que pour le rapport qu'il en a fait au Conseil. Le Danemark appuie sans réserve le rapport et les recommandations qui y figurent. Je voudrais cependant faire quelques remarques et observations à titre national.

Il ne faut pas sous-estimer les graves difficultés et les obstacles importants auxquels l'Afghanistan est confronté et que le rapport décrit en détail. Nous estimons que le processus d'ensemble commencé avec l'Accord de Bonn et actuellement en cours dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan est essentiellement sur la bonne voie et que les stratégies en place sont les bonnes. Il est toutefois absolument indispensable que le Gouvernement afghan et la communauté

internationale restent engagés fermement et à long terme sur cette voie.

Des progrès considérables ont été réalisés, notamment la mise en place d'institutions politiques représentatives, un renforcement du secteur de la sécurité et des améliorations dans le domaine des droits de l'homme, y compris les droits des femmes et la liberté des médias. Cependant, en dépit de ces progrès, l'Afghanistan fait face à un certain nombre de problèmes insolubles.

La menace persistante contre la sécurité que posent des groupes armés tels que les Taliban dans une grande partie du pays, le règne des grands trafiquants de drogue et d'autres éléments criminels, la faible présence du Gouvernement central et de ses prestations en dehors de Kaboul, les niveaux toujours élevés de corruption et d'impunité parmi les principaux fonctionnaires ont érodé la confiance du peuple afghan dans son propre gouvernement et déclenché un cercle vicieux dans lequel l'absence de développement et de perspectives d'emplois productifs alimente l'insécurité, et vice versa.

La seule façon de rompre ce cycle est de continuer à faire ce que le Gouvernement afghan, la communauté internationale et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sont déjà en train de faire, à savoir s'employer à améliorer la capacité institutionnelle du Gouvernement pour ce qui est de la prestation des services dans l'ensemble du pays, notamment un appui à l'infrastructure agricole et rurale afin de proposer des solutions de rechange viables à la culture du pavot; renforcer le système de responsabilisation et l'état de droit en traduisant en justice les fonctionnaires corrompus et en intensifiant la promotion du respect des droits fondamentaux, y compris les droits des femmes, qui font actuellement l'objet d'attaques de plus en plus fréquentes; et renforcer les capacités de l'armée et de la police afghanes en veillant à une coordination et à une coopération complètes entre les structures afghanes chargées de la sécurité et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).

À cet égard, je voudrais souligner tout spécialement la nécessité d'améliorer la coordination de l'aide afin de tirer un meilleur parti des rares ressources disponibles. Nous sommes d'avis que le rôle de coordination de la MANUA doit être renforcé. Il importe en particulier de veiller à savoir quelles sont les quantités croissantes d'aide fournie par le biais des

Équipes de reconstruction de province et de s'assurer qu'elles soient alignées sur les priorités de développement inscrites dans le Pacte pour l'Afghanistan.

Un autre domaine clef dans lequel il faut agir d'urgence est la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement pour la justice en période de transition. Le fait que d'anciens seigneurs de guerre et d'autres personnes qui ont commis des violations massives des droits de l'homme continuent d'occuper des postes dans la fonction publique est un phénomène qui, de toute évidence, perpétue une culture d'impunité et sape la confiance du public à l'égard de l'état de droit.

Enfin, nous tenons à souligner l'importance de la coopération régionale, notamment la coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan, pour améliorer la sécurité dans la région frontalière. L'insurrection actuelle qui sévit en Afghanistan se poursuivra aussi longtemps que les insurgés trouveront des sanctuaires de l'autre côté de la frontière. Nous nous félicitons donc de la volonté du Pakistan, déclarée durant la visite de la mission à Jalalabad, de prévenir la talibanisation et le terrorisme et de renforcer la sécurité à la frontière. Nous nous félicitons de ce que les préparatifs en vue de tenir des jirgas transfrontalières, qui s'inscrivent dans la stratégie visant à contrer cette menace, font l'objet de discussions au plus haut niveau.

L'Afghanistan a parcouru un long chemin ces cinq dernières années. Grâce aux efforts continus déployés pour triompher des défis actuels, nous espérons que d'ici cinq ans, le peuple afghan connaîtra davantage de stabilité, de prospérité et de démocratie.

Pour terminer, je voudrais rendre hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tom Koenigs, et à l'ensemble du personnel de la MANUA pour le travail excellent qu'ils accomplissent en Afghanistan, souvent au péril de leur vie.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Je voudrais d'abord remercier l'Ambassadeur Oshima pour la façon remarquable dont il a dirigé la mission en Afghanistan et, en fait, pour le travail accompli par la Mission japonaise ici pour que cette question soit examinée au Conseil.

Le rapport de la mission fournit une évaluation complète de la situation en Afghanistan, et l'exposé de l'Ambassadeur Oshima aujourd'hui, qui était pareillement exhaustif, donne matière à réflexion. Je remercie également le Représentant spécial,

M. Koenigs, et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour le travail qu'ils accomplissent quotidiennement en Afghanistan. Et je m'associe à la déclaration qui va être faite tout à l'heure par la représentante de la Finlande au nom de l'Union européenne (UE).

Le Royaume-Uni s'est engagé à aider l'Afghanistan sur le long terme. Tony Blair, qui était à Kaboul le 20 novembre dernier, y a souligné l'importance pour la communauté internationale d'assurer un Afghanistan sûr et stable. Le Royaume-Uni est l'un des principaux participants à l'effort international en Afghanistan, par l'entremise de l'OTAN, de l'Union européenne et de notre programme bilatéral. Et nous avons dirigé les opérations militaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS) au long de cette année particulièrement difficile. Comme d'autres autour de cette table, nous dirigeons l'une des équipes de reconstruction de province, celle de Helmand.

La sécurité, notamment dans le sud, s'avère poser de difficiles problèmes. L'offensive directe des Taliban contre la FIAS cet été a été repoussée, mais nous pouvons nous attendre à la poursuite d'actions de déstabilisation de la part d'éléments antigouvernementaux. Nous pensons que ni les Taliban ni d'autres groupes armés illégaux ne posent actuellement une menace crédible à la stabilité d'ensemble de l'Afghanistan, mais ils peuvent perturber sérieusement la tâche d'améliorer la qualité de vie du peuple afghan. Notre rôle est d'apporter un appui au Président Karzaï et à son gouvernement tandis qu'ils s'efforcent d'étendre la sécurité et la stabilité à l'ensemble du pays et d'améliorer les perspectives de développement. Aussi nous nous félicitons du renouvellement de l'engagement en faveur de la sécurité de l'Afghanistan qui a été manifesté au sommet de l'OTAN à Riga, mais il reste des lacunes en matière de capacités, comme l'Ambassadeur Oshima l'a rappelé aujourd'hui. Mais les alliés s'emploient à garantir que celles-ci seront comblées. D'autre part, il est important de poursuivre le développement des forces de sécurité afghanes en renforçant les capacités nationales, y compris celles de la police nationale afghane.

Nous devons accélérer le travail d'instauration de l'état de droit. Comme l'Ambassadeur Oshima l'a relevé précédemment, le renforcement des capacités dans ce domaine est un défi crucial. Si l'on ne consolide pas les avancées réalisées sur ce point,

l'appui populaire à l'ensemble du programme de réformes risque d'être sapé. Nous devons employer le Fonds d'affectation spéciale pour le maintien de l'ordre public en Afghanistan pour aider à payer les salaires de la police et pour mener d'autres actions semblables de renforcement des capacités relatives au maintien de l'ordre.

La drogue reste, d'après nous, la pire menace à long terme pour la sécurité, le développement et une gouvernance efficace en Afghanistan. La stratégie nationale de lutte contre la drogue menée par le Gouvernement afghan, avec ses quatre priorités – cibler les trafiquants, renforcer les moyens de subsistance, réduire la demande et développer des institutions efficaces –, nous semble être une approche judicieuse. Cela signifie qu'il nous faut fournir une assistance accrue et soutenue, notamment au Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre les stupéfiants, et que nous devons fournir des conseillers internationaux pour accompagner la police anti-stupéfiants afghane. Ceci est vital si nous voulons veiller à ce que les progrès réalisés à ce jour ne soient pas sapés.

Il est important, d'une façon générale, que nous examinions tous ce que nous pouvons faire de plus pour appuyer la réalisation des objectifs internationaux en Afghanistan. Une mission d'établissement des faits de l'UE est actuellement en Afghanistan pour voir comment l'Union européenne peut contribuer davantage au développement des capacités policières et au progrès sur d'autres questions liées à l'état de droit, y compris la lutte contre les stupéfiants. Nous espérons que cela débouchera sur le déploiement de nouvelles ressources de l'UE l'année prochaine.

La position des femmes en Afghanistan est une question sur laquelle nous avons vu des progrès importants depuis 2001, à partir, il faut bien le dire, d'une situation abominable, mais certains progrès sont indéniables, notamment dans le taux de représentation à l'Assemblée nationale et dans l'accès accru à l'éducation. Bien sûr, il reste encore des problèmes hérités de ces années où les filles n'étaient pas autorisées à recevoir la moindre éducation. Il reste donc manifestement beaucoup plus à faire pour renforcer l'éducation de celles qui sont aujourd'hui d'âge scolaire et de celles qui n'ont pas eu la possibilité d'être scolarisées précédemment. Par conséquent, nous demandons instamment au Gouvernement de reconsidérer toute idée de supprimer le Ministère de la condition féminine. D'après nous, ce

ministère joue un rôle essentiel s'agissant d'assurer la pleine participation des femmes à tous les aspects de la consolidation et du renforcement de la paix en Afghanistan.

Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser retomber l'élan. Il est capital que le Conseil commun de coordination et de suivi du Pacte pour l'Afghanistan fournisse une direction et une impulsion aux programmes définis dans le Pacte, y compris en matière de renforcement des capacités institutionnelles et de lutte contre les stupéfiants. C'est donc avec satisfaction que nous constatons que le rapport du Conseil de sécurité note que les capacités du Conseil commun de coordination et de suivi se renforcent. Ce fut une bonne chance que la mission ait pu participer à l'une de ses séances de travail à Kaboul.

Enfin, je voudrais souligner que le Royaume-Uni fait sien l'appel lancé dans le rapport en faveur d'une coopération régionale accrue. Cela est vital, notamment, pour ce qui est de la contribution des gouvernements afghan et pakistanais – tous deux doivent œuvrer de concert à contrer la menace commune des Taliban. Nous nous félicitons donc particulièrement des plans prévoyant de tenir des « Jirgas » transfrontalières.

M. Voto-Bernales (Pérou) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je voudrais exprimer la reconnaissance de la délégation péruvienne pour le travail accompli par la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, présidée par l'Ambassadeur du Japon, M. Kenzo Oshima, que je remercie du rapport qu'il nous a présenté ce matin.

Nous estimons que le travail accompli par la mission, qui est résumé dans le rapport qui nous a été remis, est utile pour une bonne compréhension de la situation actuelle sur le terrain. Ainsi, le Conseil de sécurité a un point de référence pour apprécier le processus en cours en Afghanistan, ce qui est nécessaire pour appuyer les efforts déployés par le Gouvernement et le peuple afghans en vue d'édifier un État démocratique stable, viable et pleinement intégré dans sa région et dans le système international.

Le rapport de la mission du Conseil de sécurité reconnaît certaines avancées encourageantes en matière de développement de l'infrastructure, et un certain progrès économique et commercial, ainsi qu'en matière de services sociaux de base. Cependant, il confirme aussi que la situation est pour l'essentiel fragile en Afghanistan en cette fin d'année. Malgré l'optimisme

suscité par l'adoption du Pacte en janvier dernier, la réalité nous présente un tableau dans lequel l'ordre politique et social est confronté à de graves menaces qui mettent en péril les acquis obtenus à ce jour.

Les autorités afghanes ont fourni des efforts pour rendre possible de sortir de la crise. Toutefois, comme le signale le rapport, ces efforts ont été jusqu'à présents insuffisants pour consolider l'état de droit et mettre en place une gouvernance robuste et des perspectives économiques viables à long terme. De nombreux problèmes éprouvent l'Afghanistan et mettent en péril sa viabilité en tant que nation en train de prendre forme, intégrée de façon constructive dans sa région.

La difficile transition dans ce pays ne crée pas seulement une situation de crise sur son territoire national, mais crée aussi un risque d'instabilité au niveau régional. L'intensification de l'insurrection extrémiste dirigée par les Taliban et l'insécurité toujours croissante dans le sud et l'est de l'Afghanistan menacent l'ordre institutionnel naissant de ce pays. Le trafic de stupéfiants, la corruption et la criminalité en général constituent un terreau fertile pour l'activité des groupes armés illégaux. Je ne vais pas répéter les chiffres cités dans le rapport de la mission ainsi que dans le rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, entre autres études internationales, que nous connaissons tous.

Cette situation fait contraste avec ce à quoi l'on pouvait s'attendre après quatre années d'efforts de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale pour instaurer la stabilité de ce pays. Il suffit de signaler qu'il est très préoccupant que la culture du pavot représente 60 % du produit intérieur brut de l'Afghanistan. Aucun État ne peut être en mesure de fonctionner de façon stable quand il est confronté à un défi d'une telle ampleur.

Comme nous l'avons vu dans d'autres régions du monde, la criminalité, la corruption et le trafic des stupéfiants sont des activités qui vont de pair, et s'il n'y est pas mis fin à temps par le biais de politiques cohérentes, ils ont des conséquences graves pour la sécurité, la mise en place des institutions démocratiques, la relève économique, ainsi que pour le respect de l'état de droit et les droits de l'homme.

Les mesures visant à améliorer la sécurité des citoyens sont des conditions de base nécessaires, mais non suffisantes. Il est crucial que ce pays trouve d'autres formes d'activité économique légale pour être

viable en tant qu'État. Les indicateurs sociaux révèlent des taux élevés d'analphabétisme et des indices de développement humain faibles, créant une situation structurelle de sous-développement qui complique l'entreprise de reconstruction de l'Afghanistan. Dans ce contexte, je souhaite souligner qu'il importe d'améliorer la formation des ressources humaines de l'Afghanistan.

L'aide au développement est absolument indispensable. Le rapport de la mission au point 41 fait allusion à cet aspect, où il est dit que l'on devrait s'attacher tout particulièrement à étendre le développement aux provinces et à mettre en œuvre des programmes créateurs d'emplois, étant donné que la pénurie d'emplois favorise les recrutements au sein de l'insurrection et amplifie la pauvreté extrême et les conditions dans lesquelles prospèrent le trafic des stupéfiants et la corruption.

Enfin, nous nous joignons à l'appel lancé à la communauté internationale afin qu'elle redouble ses efforts pour appuyer les actions visant à réaliser la stabilisation de l'Afghanistan, à améliorer les conditions de sécurité, à renforcer et à mettre en place le cadre institutionnel et à poser les fondations d'une croissance économique soutenue fondée sur des activités productives et viables.

M^{me} Sanders (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis remercient l'Ambassadeur Oshima, la mission japonaise et le Secrétariat pour ce rapport détaillé et pour tous les efforts qui ont été déployés pour planifier et entreprendre cette mission d'une grande importance.

Nous applaudissons aux efforts consentis par le Gouvernement de l'Afghanistan, ainsi que par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, pour accomplir ce travail ardu et difficile. Nous sommes heureux que la communauté internationale appuie fermement l'Afghanistan et sa transition démocratique. Les États-Unis félicitent les membres de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et de l'OTAN. Malgré la présence de nombreux obstacles, leurs contributions ont renforcé la sécurité, la démocratie et la gouvernance en Afghanistan; concouru à son développement économique et social; ainsi qu'a aidé aux efforts de lutte contre les stupéfiants et de stabilisation régionale.

Le récent voyage du Conseil de sécurité a clairement montré que l'appui de la communauté internationale ne faiblira pas. Nous attendons avec

intérêt de travailler avec le Gouvernement afghan et la communauté internationale à aider à instaurer la sécurité et la stabilité en Afghanistan, notamment grâce à la mise en œuvre continue du Pacte pour l'Afghanistan. Nous affirmons notre engagement à travailler avec le Gouvernement de l'Afghanistan et avec les partenaires de la FIAS et de l'ONU à l'instauration de la sécurité, de la démocratie et de la prospérité en Afghanistan.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise se félicite du succès de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan. Le rapport dont nous sommes saisis contient de nombreuses idées et recommandations importantes. Nous considérons qu'il sera très utile au Conseil pour attaquer la prochaine phase de la question afghane.

Je remercie l'Ambassadeur Oshima et la délégation japonaise de leur initiative et des efforts actifs qu'ils ont déployés pour permettre l'envoi de cette mission et son succès.

Je saisisrai cette occasion pour souligner trois points.

Premièrement, la sécurité et la stabilité restent la principale priorité de l'Afghanistan et devraient être abordées en déployant des efforts encore plus soutenus. La Chine appuie les efforts déployés par le Gouvernement de l'Afghanistan pour lutter contre les activités terroristes et extrémistes et pour préserver la sécurité et la stabilité nationales. La communauté internationale devrait fournir davantage de ressources pour aider l'Afghanistan à renforcer ses forces militaires et de police afin qu'elles puissent, indépendamment et le plus rapidement possible, assumer la responsabilité du maintien de la sécurité nationale et de la stabilité sociale.

Deuxièmement, il est nécessaire d'accélérer le relèvement économique et social en Afghanistan afin que tous les Afghans puissent profiter du développement et avoir un sentiment de dignité. La communauté internationale devrait déployer davantage d'efforts pour aider le Gouvernement afghan à appliquer avec succès le Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie intérimaire de développement national de l'Afghanistan afin de l'aider à réaliser des progrès concrets dans les domaines de l'économie, de l'infrastructure, de l'éducation, des droits de l'homme et de l'ordre public.

L'augmentation considérable de la culture du pavot et du trafic illicite menace gravement le processus de consolidation de la paix en Afghanistan. Nous demandons instamment à l'Afghanistan de s'efforcer de lutter contre la menace que constituent les stupéfiants et espérons qu'il pourra coopérer étroitement à ces fins avec l'Organisation des Nations Unies, les organisations régionales et ses voisins.

Troisièmement, la communauté internationale doit continuer de fournir un appui indéfectible au peuple et au Gouvernement afghans afin de faire progresser ce pays. C'est là une responsabilité commune de la communauté internationale. Nous sommes favorables à ce que l'Organisation des Nations Unies et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan jouent un rôle renforcé et plus important dans les activités de consolidation de la paix dans ce pays. Nous appelons la communauté internationale à continuer d'apporter son appui et de fournir son aide dans de nombreux domaines à l'Afghanistan et à n'épargner aucun effort pour mettre en œuvre des projets concrets et utiles pour le peuple afghan.

En tant que pays voisin ami de l'Afghanistan, la Chine apportera, comme toujours, son concours constructif pour aider l'Afghanistan à atteindre la paix et la stabilité, à réaliser le développement économique et social et à maintenir la paix et la stabilité dans la région.

M. Shcherbak (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe remercie le Représentant permanent du Japon, l'Ambassadeur Oshima, d'avoir organisé la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan et d'avoir présenté un rapport très complet sur ses résultats. Les conclusions qui figurent dans ce document seront une base positive pour les travaux à venir du Conseil pour régler la situation en Afghanistan.

J'aimerais aborder brièvement les éléments clefs s'agissant des priorités de nos travaux à venir à cet égard.

Nous sommes très inquiets de la tendance négative de l'évolution dans ce pays qui, aujourd'hui, connaît un nombre accru de menaces et de défis. Parmi les menaces croissantes, il y a les extrémistes; il est primordial de poursuivre la lutte inflexible contre eux et de respecter rigoureusement le régime des sanctions adopté par le Conseil de sécurité concernant Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées. La situation est complexe et s'aggrave du

fait de la menace posée par les stupéfiants; elle a une incidence négative sur la lutte contre le terrorisme et sur la réforme de la gestion de l'État. Le lien entre le trafic illicite des stupéfiants et les activités terroristes des Taliban s'affirme de façon inquiétante.

Dans ces conditions, il est impératif de mettre en œuvre une série de mesures complexes pour lutter contre le trafic des stupéfiants, notamment en constituant et en renforçant les ceintures de sécurité qui existent déjà dans le cadre de la coopération régionale et internationale. La priorité est bien sûr de mettre en œuvre un ensemble de mesures dans le secteur de la sécurité pour renforcer l'efficacité de la police et de l'armée nationales, pour désarmer les groupes armés, pour mettre fin à la corruption et à la production de stupéfiants, et également pour renforcer la coopération régionale.

La délégation russe est convaincue que le règlement durable du problème afghan n'est possible, exclusivement, que grâce à l'application des accords antérieurs, notamment ceux de la Conférence de Berlin d'avril 2004. Cela suppose qu'il faut veiller à faire participer les représentants de tous les groupes politiques, ethniques et religieux de la société afghane aux institutions administratives du Gouvernement afghan, et cela requiert l'aide des voisins de l'Afghanistan, qui peuvent avoir une incidence positive sur la situation du pays et son redressement. Nous pensons qu'une participation plus active et collective de la communauté internationale dans le règlement de la situation en Afghanistan assurera la réussite de la mise en œuvre du programme de relèvement de l'Afghanistan prévu par l'Accord de Londres. Nous pensons que l'ONU doit continuer de jouer un rôle central dans le règlement de la situation en Afghanistan et que, sous l'égide de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), il y aura un suivi rigoureux et une coordination sera assurée pour la mise en œuvre du Pacte.

La Russie continue d'aider l'Afghanistan sur un plan bilatéral. Nous pensons que notre appui dans le cadre des efforts internationaux contribuera à faire de l'Afghanistan un État indépendant et prospère, libéré des Taliban, du terrorisme et des stupéfiants. Nous sommes prêts à coordonner nos efforts vers ces objectifs avec le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

M. Lacroix (France) : Tout d'abord, je souhaiterais m'associer à ceux qui ont remercié, déjà,

l'Ambassadeur Oshima de la présentation qu'il vient de faire des résultats des enseignements de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan. Ma délégation s'associe pleinement au bilan qu'il en tire et à ses recommandations, et elle souhaite le féliciter pour la manière dont il a préparé et conduit cette mission. Ma délégation s'associe par ailleurs à l'intervention que prononcera tout à l'heure la Finlande au nom de l'Union européenne.

Je souhaiterais faire quelques remarques complémentaires sur ce qui doit, à notre sens, guider l'action future de la communauté internationale et, tout particulièrement, de l'ONU. Compte tenu d'abord de la crainte d'un désengagement de la communauté internationale, il est nécessaire de réaffirmer l'engagement à long terme de celle-ci, ce à quoi d'ailleurs la mission du Conseil de sécurité a contribué.

L'Afghanistan traverse par ailleurs une situation difficile, même si la situation sécuritaire semble s'être stabilisée à l'approche de l'hiver. Il faut sans doute y voir le résultat de l'action de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), dont l'opération Medusa a montré la crédibilité et qui doit continuer à bénéficier de tout notre appui. Au-delà, nous devons aussi intensifier nos efforts pour la formation et l'équipement des forces de sécurité afghanes. La France est d'ailleurs fortement engagée dans ces efforts dans le cadre de sa présence militaire en Afghanistan.

La solution aux difficultés multiples que rencontre l'Afghanistan ne peut cependant être exclusivement militaire. Nous devons inscrire notre action dans une stratégie globale, qui doit viser à renforcer la responsabilité des autorités afghanes et des pays voisins et à améliorer les conditions de vie quotidienne de la population. Il est nécessaire à cet égard que les autorités afghanes et la communauté internationale maintiennent leurs efforts. S'agissant tout d'abord des autorités afghanes, elles doivent s'efforcer de réaliser dans les délais impartis les objectifs fixés dans le Pacte pour l'Afghanistan, en accordant une priorité particulière aux questions suivantes : amélioration de la gouvernance et lutte résolue contre la corruption, tout d'abord; démantèlement des groupes armés illégaux, ensuite, ce qui constitue une condition nécessaire d'une stabilisation à long terme; enfin, lutte contre la drogue, intensification de cette lutte dans le cadre de la stratégie nationale établie par le Gouvernement afghan; par ailleurs, un effort en cours, qui doit être poursuivi, en matière de protection des droits de l'homme.

Parallèlement, la communauté internationale doit également maintenir son effort. L'ONU dispose, à travers la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), d'un rôle central et impartial, notamment pour la coordination de la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan. Elle seule dispose à la fois de la légitimité et de l'expertise nécessaires pour jouer ce rôle de coordination des efforts de reconstruction et d'appui au renforcement de l'État afghan. Il convient donc de donner à la MANUA les moyens de remplir pleinement cette mission.

Ma délégation voudrait en particulier rappeler son souhait que la présence de la MANUA continue d'être étendue à de nouvelles provinces, bien entendu sous réserve des conditions de sécurité. Elle souhaiterait également saisir cette occasion de rendre hommage au travail de la MANUA, et en particulier au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tom Koenigs.

Enfin, les pays voisins de l'Afghanistan ont également un rôle déterminant à jouer. Le Pakistan et l'Afghanistan doivent œuvrer de concert pour permettre de contrôler pleinement la frontière entre les deux pays. Le travail de la Commission tripartite, ainsi que le projet Jirga, qui reste à préciser, des deux côtés de la frontière, constituent à cet égard des développements positifs. Ces efforts doivent s'inscrire dans une perspective plus globale de renforcement de la coopération régionale. Nous devons donc maintenir notre effort face aux difficultés actuelles, sauf à mettre en danger l'ensemble des progrès, qui sont majeurs, réalisés depuis le lancement du processus de Bonn. La France prendra toute sa part dans cet effort.

Le Président (*parle en arabe*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur parmi les membres du Conseil. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Farhâdi (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre. Je tiens également à rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Voto-Bernales, du Pérou, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil durant le mois de novembre. Nous rendons hommage à tous les membres de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan pour leur visite récente sous la direction de l'Ambassadeur Kenzo Oshima. La visite a fourni au Conseil une nouvelle occasion d'évaluer et de passer

en revue les efforts actuels menés par mon gouvernement pour parvenir à des progrès soutenus dans les domaines de la sécurité, du développement économique et social, de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et de l'état de droit, avec l'appui de nos partenaires internationaux. Fait plus important, cette visite a permis de rappeler à notre peuple que la communauté internationale accorde une attention soutenue à l'Afghanistan et qu'elle est attachée à le voir devenir un pays prospère, dans lequel règne la paix. Je suis également reconnaissant aux autres membres du Conseil, dont certains faisaient aussi partie de la mission en Afghanistan, à savoir le Danemark, le Royaume-Uni, le Pérou, les États-Unis, la Chine, la Fédération de Russie et la France, pour leurs propositions, qui contenaient des éléments intéressants que le Conseil devra examiner.

Nous remercions le Conseil d'avoir publié, dans un court délai, un rapport complet sur les activités de la mission au cours de sa visite (S/2006/935). Nous remercions également la délégation du Japon de son aide à cet égard. Nous appuyons pleinement les recommandations présentées dans le rapport, dû en grande partie au labeur de l'Ambassadeur Oshima.

La situation en Afghanistan a beaucoup changé depuis la première visite de la mission du Conseil de sécurité, en 2002. Avec la communauté internationale, nous avons réussi à poser des jalons et à atteindre des étapes importantes, qui étaient définis dans l'Accord de Bonn. La tenue d'élections présidentielles et parlementaires, les progrès vers la création d'une armée et d'une police nationales, le retour à l'école de plus de 5 millions d'enfants, notamment des filles, et l'adoption d'une constitution qui sauvegarde et garantit l'égalité des droits entre hommes et femmes, ne sont que quelques-uns des nombreux accomplissements réalisés. Cela dit, en dépit de ces réussites, nous sommes encore confrontés à des défis considérables qui affectent la vie quotidienne de notre population. L'actuelle situation sécuritaire et la lenteur du développement restent les plus urgents de nos problèmes.

Le terrorisme constitue la principale menace à la sécurité et à la prospérité de notre peuple. Voici seulement deux semaines, le 25 novembre, un kamikaze d'origine étrangère est entré dans un restaurant de la province de Paktika, dans le sud-est, et a conduit une attaque-suicide, tuant brutalement 15 civils et en blessant 12 autres. Des attaques de ce genre et d'autres formes de terrorisme, qui se

produisent en particulier le long des frontières sud et sud-est du pays, continuent d'être menées de manière organisée.

Ces attentats ont lieu malgré les efforts rigoureux que déploient le Gouvernement afghan et la communauté internationale pour garantir la sécurité de notre population. À cet égard, nous notons avec une préoccupation particulière que les terroristes et extrémistes transfrontaliers qui opèrent en Afghanistan et dans la région reçoivent un constant appui financier, idéologique et logistique en provenance de sources situées au-delà des frontières afghanes.

Dans ce contexte, je rappellerai brièvement le paragraphe 8 du rapport du Secrétaire général en date du 11 septembre 2006 (S/2006/727), dans lequel il déclare :

« La direction de l'insurrection s'appuie lourdement sur les combattants opérant des deux côtés de la frontière, dont bon nombre sont des Afghans recrutés dans les camps de réfugiés et séminaires radicaux des environs. (...) Ils sont formés et payés pour occuper des postes de commandement intermédiaire et diriger des opérations à l'intérieur de l'Afghanistan, en ayant la possibilité de se replier vers des lieux sûrs à l'extérieur du pays. »

Les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui traitent du terrorisme international, en particulier la résolution 49/60 (1994) de l'Assemblée générale portant adoption de la Déclaration sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international, mais aussi la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité, obligent les États à s'interdire d'organiser, d'appuyer et de perpétrer des attentats terroristes. La Déclaration de 1994 sur les mesures visant à éliminer le terrorisme contient une disposition spécifique qui appelle les États à s'assurer que leurs territoires respectifs n'abritent pas d'installations ou de camps d'entraînement pour terroristes. En outre, la résolution 1373 (2001) exige des États qu'ils traduisent en justice toute personne qui apporte son appui ou son aide, participe ou tente de participer au financement, à l'organisation, à la préparation ou à la perpétration d'actes de terrorisme ou qui donne asile à des terroristes.

Nous sommes d'avis que le strict respect par les États des résolutions et textes mentionnés plus haut contribuerait sensiblement à la paix et à la stabilité en Afghanistan.

L'Afghanistan attache une grande importance à la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. Une campagne plus vigoureuse et globale contre le terrorisme ne serait pas seulement dans l'intérêt de la paix et de la stabilité en Afghanistan, mais profiterait aussi à la sécurité et à la stabilité dans la région et au-delà.

Sur la base d'une proposition du Président Karzaï, nous nous apprêtons à convoquer une jirga transfrontière sur la sécurité, avec la participation d'influents personnalités tribales et religieuses provenant des deux côtés de la frontière afghano-pakistanaise, en vue de renforcer les structures locales et tribales afin d'éliminer le fléau du terrorisme en Afghanistan et dans la région. Nous restons optimistes quant aux résultats de cette initiative. Des contacts de haut niveau sont actuellement pris pour accentuer la coopération dans l'élimination des actes de terrorisme, et ces contacts sont très importants pour les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan.

Il est crucial de renforcer encore davantage nos institutions de sécurité afin d'améliorer la situation sécuritaire en Afghanistan. En dépit de ressources inadaptées, l'armée et la police nationales sont engagées dans des combats éprouvants contre ce qui reste de Taliban, d'Al-Qaida et d'autres groupes extrémistes dans les provinces du sud et du sud-est du pays. Nos forces de sécurité continuent de faire face à d'importantes difficultés. En effet, le manque d'équipement moderne et d'appui logistique a un impact radical sur l'efficacité de l'armée et de la police. Comme ma délégation l'a indiqué dans des déclarations précédentes, une amélioration sensible de la situation sécuritaire générale ne sera possible qu'à condition de donner des moyens supplémentaires à nos organes de sécurité.

Nous soulignons l'importance du rôle de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), sous commandement de l'OTAN, pour garantir la stabilité et la sécurité en Afghanistan. À cet égard, la conclusion récente de la troisième phase d'expansion nationale de la FIAS représente un nouveau pas important en avant. Nous nous réjouissons aussi de la décision récente d'intégrer la FIAS à la Commission tripartite.

Une accélération du développement social et économique est indispensable à la réussite générale en Afghanistan. Si nous avons beaucoup progressé dans de nombreux domaines, nous regrettons toutefois que le rythme de la reconstruction et du développement

reste relativement lent. Une fois de plus, nous insistons sur la nécessité de lancer et de mettre en œuvre de grands projets de reconstruction et de fournir rapidement les services de base afin que des avancées tangibles et visibles puissent être constatées dans la vie quotidienne de notre population.

Nous rappelons également qu'un appui international durable est nécessaire tant à la mise en œuvre du Pacte qu'à notre stratégie intérimaire de développement national. À cet égard, nous soulignons qu'il est impératif d'acheminer l'aide des donateurs par l'intermédiaire du budget national afghan et de reconnaître le rôle moteur du Gouvernement s'agissant de fixer les priorités du développement.

Le Conseil commun de coordination et de suivi continue d'avancer dans la réalisation de son mandat important. Comme indiqué dans le rapport de la mission du Conseil de sécurité, il a récemment tenu sa troisième réunion périodique, le 12 novembre. Allant au-delà des questions de procédure, il a entamé le processus d'examen des progrès accomplis concernant les objectifs clefs qui doivent être atteints très prochainement.

Il est vital de parvenir à une plus grande coopération économique régionale pour garantir la mise en œuvre, effective et sans délai, du Pacte. Nous exprimons notre plus sincère reconnaissance au Gouvernement indien qui, avec nous, a accueilli la deuxième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, à New Delhi les 18 et 19 novembre derniers. Nous nous sommes réjouis de la présence de très nombreux pays voisins, ainsi que d'autres partenaires internationaux. À l'issue de cette réunion de deux jours, les participants ont réaffirmé le rôle central du développement de l'Afghanistan pour la croissance, la stabilité et la prospérité de la région.

Le Gouvernement afghan accorde une grande importance à la lutte contre la corruption et contre les stupéfiants qui est l'une des composantes principales du Pacte pour l'Afghanistan. Le lien dangereux qui existe entre la production de stupéfiants et le terrorisme représente une menace supplémentaire pour la stabilité et le développement social de l'Afghanistan. Le pays, quant à lui, a pris une série de mesures aux niveaux national, régional et international pour lutter contre le fléau des stupéfiants.

La Stratégie nationale afghane de lutte contre les stupéfiants mise à jour, qui a été présentée à la Conférence de Londres sur l'Afghanistan, constitue

une stratégie globale en vue d'éliminer cette menace. Nous poursuivons nos efforts pour appliquer notre stratégie. Comme le signale le rapport du Secrétaire général, l'unité spécialisée dans la lutte antidrogue de la Police nationale afghane a saisi environ 66 tonnes de drogues durant le premier semestre 2006. De plus, le Ministère de la lutte contre les stupéfiants a renforcé sa coordination avec le Tribunal chargé des affaires de stupéfiants, l'Équipe spéciale de justice pénale pour la lutte contre les stupéfiants ainsi qu'avec d'autres institutions pertinentes.

Malgré ces efforts, nous continuons de nous heurter à beaucoup de difficultés dans notre lutte contre les stupéfiants. Une fois de plus, nous réaffirmons qu'il faut se concentrer tout particulièrement sur l'offre de cultures de substitution aux agriculteurs, car cela représente un élément essentiel pour assurer la réussite de la stratégie de lutte contre les stupéfiants. Il est tout aussi important que les pays de transit exercent un plus grand contrôle à leurs frontières, afin de réduire le flux de drogues, et que les pays consommateurs réduisent la demande dans leurs marchés. Il faut enfin lutter contre les groupes qui organisent le trafic dans ces pays.

La lutte contre la corruption représente l'une de nos principales priorités. Ayant déjà signé la Convention des Nations Unies contre la corruption, nous restons déterminés à la ratifier, et ce, probablement très prochainement. Une loi sera promulguée dans le pays en vue de faciliter la mise en œuvre de la Convention avant la fin de l'année 2007. À cet égard, nous allons mettre en place un mécanisme chargé de suivre et d'évaluer le processus.

En outre, conformément aux instructions du Président Karzaï, le Gouvernement a amorcé une initiative globale qui a pour objectif de renforcer la transparence et la gouvernance dans différentes institutions gouvernementales. Dans le cadre de cette initiative, le Gouvernement a créé une commission anticorruption, présidée par le Procureur de la Cour suprême et composée de nombreuses institutions. Cette Commission présentera de nouvelles recommandations, sur lesquelles le Président sera amené à agir.

Pour terminer, je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer que mon gouvernement est fermement déterminé à relever les défis qui subsistent afin d'appliquer pleinement les dispositions du Pacte pour l'Afghanistan, avec le soutien de nos partenaires internationaux. Nous exprimons également notre

sincère reconnaissance à la communauté internationale pour le soutien et l'assistance qu'elle continue d'offrir à nos efforts pour que l'Afghanistan connaisse la paix et la prospérité.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Finlande.

M^{me} Schroderus-Fox (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays suivants souscrivent à cette déclaration : Bulgarie, Roumanie, Turquie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, Liechtenstein, Ukraine et Moldova.

L'Union européenne se félicite vivement de la mission tout à fait opportune effectuée en Afghanistan par le Conseil de sécurité, sous la direction avisée de l'Ambassadeur Oshima. Cette mission est une manifestation claire de l'engagement continu de la communauté internationale vis-à-vis de la stabilisation et de la reconstruction de l'Afghanistan. L'Union européenne appuie les conclusions formulées par la mission.

L'Afghanistan a accompli des progrès considérables ces dernières années. Néanmoins, il reste de sérieux défis qui menacent de saper les résultats obtenus à ce jour. Certains se sont même amplifiés dans les domaines de la sécurité, de la production des stupéfiants, de la gouvernance et des droits de l'homme, de la lutte contre la corruption et du développement économique. L'Afghanistan se trouve à une étape cruciale, et des mesures coordonnées doivent d'urgence être prises par le Gouvernement afghan et par la communauté internationale pour relever ces défis. La dimension militaire de nos efforts doit aller de pair avec un engagement politique vigoureux et notoire.

Je voudrais proclamer l'appui indéfectible et à long terme de l'Union européenne au Gouvernement et au peuple afghans. Cet engagement se fonde sur le Pacte pour l'Afghanistan et sur la Déclaration politique commune adoptée par l'Union européenne et le Gouvernement afghan le 16 novembre 2005.

L'assistance de l'Union européenne favorise l'avènement d'un État afghan démocratique, responsable, viable et autonome, capable d'exercer sa souveraineté et de protéger les droits de ses citoyens. L'Union européenne accorde une importance particulière à la protection des droits de l'homme,

notamment aux droits des femmes et des enfants. Elle encourage le Gouvernement afghan à renforcer son engagement vis-à-vis des droits de l'homme et de la réconciliation en offrant un plus grand soutien à la Commission indépendante afghane des droits de l'homme et à la mise en œuvre du Plan d'action pour la paix, la justice et la réconciliation.

La lutte contre la corruption et l'impunité demeure une priorité transsectorielle. Nous soulignons l'importance capitale des dirigeants afghans et leur responsabilité à cet égard.

Entre 2002 et 2006, l'Union européenne a, collectivement, consacré 3,7 milliards d'euros d'aide à l'Afghanistan, soit le tiers de l'aide engagée par la communauté internationale. Les États membres de l'Union européenne ont joué des rôles de coordination de premier plan dans des secteurs précis et ont largement contribué à la sécurité, y compris grâce à la fourniture d'environ la moitié des effectifs de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), soit plus de 16 000 soldats, et à leur participation aux équipes de reconstruction de province.

L'Union européenne accorde une importance particulière à l'état de droit, et nous envisageons actuellement des moyens d'accroître notre engagement dans ce secteur. Comme le signale le rapport, les progrès réalisés dans le domaine de l'état de droit, y compris en ce qui concerne la police et la justice, au niveau central aussi bien que provincial, sont essentiels pour assurer la sécurité et la stabilité à long terme de l'Afghanistan. La Commission européenne a l'intention d'accroître ses contributions à la réforme de la justice et de la gouvernance locale, par le biais notamment des équipes de reconstruction provinciales dirigées par des États membres de l'Union européenne, ou s'appuyant sur des ressources importantes fournies par ces États.

Nous avons également appuyé activement les efforts de lutte contre les stupéfiants. Au début de l'année, l'Union européenne a adopté un plan axé sur l'action en vue de lutter contre la production de drogues en Afghanistan et contre leur trafic à partir de l'Afghanistan le long des routes de l'héroïne. La Stratégie nationale de lutte contre la drogue représente une démarche appropriée pour lutter contre le problème sous la responsabilité principale du Gouvernement afghan. La bonne gouvernance et des politiques de lutte contre la corruption sont des

composantes essentielles des efforts de lutte contre les stupéfiants.

L'Union européenne encourage également le développement de la coopération régionale grâce au dialogue politique, à un renforcement des liens économiques et des mesures de confiance entre l'Afghanistan et ses voisins. Nous demandons à l'Afghanistan et au Pakistan d'approfondir leurs relations et de coopérer étroitement pour régler le problème de l'insécurité le long des frontières.

L'Union européenne continue de soutenir pleinement le Pacte pour l'Afghanistan et estime qu'il représente un cadre stratégique central pour les travaux de reconstruction et de stabilisation futurs de l'Afghanistan jusqu'en 2010. Nous comptons sur une direction et une responsabilité vigoureuses de l'Afghanistan pour la mise en œuvre du Pacte, et nous encourageons des mesures décisives de la part du Gouvernement afghan afin qu'il honore ses engagements au titre du Pacte pour l'Afghanistan.

La communauté internationale, notamment l'Union européenne, est pleinement attaché à l'appui de ce processus mené par les Afghans. Les stratégies de développement participatives sur lesquelles le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Tom Koenigs, a mis l'accent pourraient être une contribution précieuse au processus de reconstruction et de stabilisation. L'impact de l'assistance internationale doit être encore renforcé grâce à une coordination et un suivi efficaces.

L'ONU, grâce notamment à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue d'avoir un rôle essentiel à jouer en matière de coordination et de suivi de la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan, en présidant notamment le Conseil commun de coordination et de suivi. L'Union européenne, de concert avec la MANUA, l'OTAN et d'autres acteurs essentiels, y compris les institutions financières internationales, œuvrera à établir une coopération et une coordination fructueuses au sein de la communauté internationale et avec le Gouvernement afghan.

L'Union européenne apprécie grandement le travail réalisé par la MANUA et par le Représentant spécial, M. Koenigs, et se félicite de l'initiative de tenir à Berlin, à l'occasion du premier anniversaire du Pacte pour l'Afghanistan, une réunion des États membres du Conseil commun de coordination et de suivi au niveau des hauts fonctionnaires.

L'Union européenne se félicite des plans visant à élargir la présence de la MANUA dans tout le pays si la sécurité le permet. Nous insistons également sur une collaboration étroite entre le Représentant spécial de l'ONU, le Représentant spécial de l'Union européenne et le Haut Représentant civil de l'OTAN.

L'Union européenne continuera de travailler, sur la base du Pacte pour l'Afghanistan, en collaboration étroite avec le Gouvernement afghan et avec nos partenaires internationaux pour bâtir un Afghanistan dont la prospérité et la stabilité répondront aux espoirs, à la force et au courage de son peuple.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Sen (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois.

Ce débat tombe à point nommé, puisqu'il intervient au moment où la communauté internationale recentre son attention sur l'Afghanistan et la région. Tout débat sur l'Afghanistan doit partir du postulat central qu'il incombe à la communauté internationale d'aider l'Afghanistan à consolider la gouvernance démocratique, la paix, la stabilité et le développement à long terme axé sur l'emploi tout en assurant, dans le même temps, une assistance humanitaire. C'est dans ce contexte que nous exposons nos vues.

Nous avons lu avec soin le rapport de la mission du Conseil de sécurité et le rapport précédent du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan. Nous souscrivons à l'évaluation positive de la mission quant aux réalisations du Gouvernement du Président Karzaï et de la population afghane au cours des cinq dernières années. La mise en place d'institutions représentatives démocratiquement élues et une croissance économique soutenue, ainsi qu'une coopération commerciale et économique croissante, des investissements dans des projets d'infrastructure clés et la mise en œuvre de programmes en faveur de l'éducation, de la santé et du développement rural, sont louables, notamment parce qu'ils ont été réalisés dans des situations d'adversité. Dans le même temps, l'appui de la communauté internationale a été substantiel et relativement constant. L'Inde est heureuse de continuer à jouer un rôle dans le processus de reconstruction afghan, compte tenu de ses liens historiques avec ce peuple.

Il est incontestable que la tâche la plus urgente à laquelle nous devons nous atteler est le problème de l'insécurité. Nous avons entendu plusieurs arguments qui laissent entendre que l'absence de bonne gouvernance en Afghanistan, la corruption généralisée, l'inefficacité des services de police, le commerce croissant des stupéfiants, les activités continues des chefs de guerre dans les provinces sont des éléments qui ajoutent au problème de sécurité. Cela est peut-être vrai, mais se concentrer uniquement sur ces phénomènes en y voyant la cause des problèmes de sécurité, c'est à notre avis, passer à côté de la question. Ce sont là des éléments qui sont favorisés par l'insécurité et qui l'exacerbent. Ce ne sont pas les causes de l'insécurité. C'est plutôt la reprise des activités des Taliban, d'Al-Qaida et d'autres groupes extrémistes, et l'existence d'abris sûrs pour ces groupes de l'autre côté des frontières qui sont la véritable cause de l'insécurité. Les racines de l'insécurité ne doivent pas être oubliées lorsque nous nous concentrons sur la reconstruction et le renforcement des institutions étatiques afghanes.

Le rapport (S/2006/935) mentionne l'opération Méduse. Comme nous le savons, le nombre de personnes redevenues actives est supérieur au nombre de personnes tuées dans l'opération Méduse. Celle-ci n'a donc pas contenu et encore moins éliminé la Méduse elle-même; les serpents continuent de siffler en raison de la dimension transfrontalière. Cela renforce l'importance de cet aspect, et l'histoire nous enseigne que si l'on ne s'attaque pas à ce problème, les tentatives visant à assurer la stabilité ou la sécurité resteront vaines. Il est donc important de lutter contre les Taliban, au lieu de négocier avec eux, ce qui équivaut en fait – pour continuer à utiliser la même métaphore – à regarder le reflet de la Méduse dans le miroir de son bouclier sans frapper la Méduse elle-même.

Si le rapport de la mission du Conseil laisse entendre que l'insurrection se limite à un tiers de l'Afghanistan, la situation n'en demeure pas moins précaire. Les statistiques de la Force internationale d'assistance à la sécurité montrent qu'au cours de ces derniers mois, les incidents en matière de sécurité ont augmenté de 70 % et de 50 % dans les provinces de Paktika et de Khost. Il n'est donc pas clair que les efforts déployés en vue de négocier la paix dans les provinces afghanes les plus troublées soient couronnés de succès; en fait, la violence terroriste qui se propage ailleurs laisse entendre le contraire. En outre, le

nombre croissant d'attentats suicides à la bombe montre que l'idéologie et les tactiques particulières à Al-Qaïda, qui ne font pas partie de la tradition culturelle et religieuse afghane, se propagent.

Nous pensons donc que le coût que représente notre tolérance de cette spirale de violences est beaucoup plus élevé que les coûts que nous devrions assumer si nous voulions l'enrayer en faisant respecter la loi de manière ferme. Les conséquences de l'inaction collective pourraient peser sur la communauté internationale en général, mais elles pèseront assurément sur les États de la région.

C'est dans ce contexte que l'Inde insiste sur la nécessité d'appliquer simultanément des mesures d'imposition de la loi fermes et efficaces, des programmes de réformes du secteur sécuritaire, des mesures de renforcement des capacités et de coopération régionale dans tous les domaines. De même, la croissance des partis politiques représentatifs et le développement de la culture du militantisme politique démocratique, qui est déjà en bonne voie, sont des événements qu'il convient d'encourager étant donné qu'ils aident grandement à lutter contre le terrorisme. Tout cela contribue aux efforts visant à créer des possibilités crédibles et soutenues de renforcer la masse grandissante de citoyens pour la paix en Afghanistan et dans toute la région. Malgré tout, il importe que ces mesures s'associent à d'autres mesures fermes visant à imposer la paix.

Il n'était pas prévu que la mission du Conseil de sécurité se rende dans notre région quelques jours avant la deuxième Conférence de coopération économique régionale sur l'Afghanistan que l'Inde a eu l'honneur d'accueillir conjointement avec nos frères afghans à New Delhi, le mois dernier. Cette dimension régionale est reconnue de manière explicite dans le rapport de la mission, dans le contexte de la recherche de moyens d'aider l'Afghanistan à surmonter les difficultés auxquelles il se heurte.

La déclaration de New Delhi de la deuxième Conférence de coopération économique régionale sur l'Afghanistan note qu'une

« stratégie en faveur du développement de l'Afghanistan, qui se fonde sur la coopération avec les pays régionaux, crée de bonnes possibilités de réduire la pauvreté et de réaliser les objectifs du Pacte pour l'Afghanistan et du Millénaire pour le développement dans toute la région ».

À cette fin, il formule, à l'intention des pays de la région, plusieurs suggestions utiles sur la manière de coordonner les politiques relatives à l'exploitation des ressources communes comme l'eau, l'agriculture et l'énergie; d'élaborer des programmes de renforcement des capacités; et d'étendre les réseaux d'échanges et de transports afin de mettre en place des projets régionaux.

De même, nous pensons qu'il faut faire davantage pour enrayer l'expansion de la production de stupéfiants. Parallèlement à des politiques d'élimination des cultures, il faut mettre en œuvre des programmes de substitution de cultures et perfectionner les dispositifs de gestion des frontières. Pour y parvenir, il faudra une coordination des efforts déployés par le Gouvernement et le peuple afghans, ainsi que par les acteurs régionaux.

L'adhésion de l'Inde à un Afghanistan souverain, stable, démocratique et prospère n'est pas nouvelle et est bien connue. Nous considérons qu'un Afghanistan renaissant, stable, souverain et pacifique constitue une pièce maîtresse de la coopération régionale qui est en train de se constituer. C'est aussi un élément du processus engagé pour que le peuple afghan retrouve sa juste place dans notre avenir commun. L'adhésion de l'Afghanistan à l'Association sud-asiatique de coopération régionale, lors de son dernier sommet tenu à Dhaka, en est la manifestation. Nous pensons que l'Afghanistan peut et doit recevoir les moyens de redevenir un carrefour de l'Asie et de devenir l'un des futurs centres de transports en même temps qu'un des ponts énergétiques de la région.

Pour terminer, je réitère notre attachement inébranlable à notre partenariat avec l'Afghanistan, qui prend aujourd'hui la forme d'un programme de coopération pluridimensionnel conforme aux priorités du Gouvernement afghan. Outre que nous avons accru l'aide financière de 650 millions de dollars afin de financer des projets d'infrastructure et de compléter le budget national, nous étendons notre participation au processus de renforcement des capacités, à la fois en mettant en place des programmes traditionnels de formation et en nouant, grâce à nos principales chambres du commerce et de l'industrie, des partenariats novateurs entre les secteurs public et privé. De ce fait, l'aide que nous fournissons couvre une vaste gamme d'activités allant de l'infrastructure de base comme la voirie, l'électricité, les barrages et les télécommunications à de petits projets communautaires rapidement mis en œuvre, ainsi qu'à la formation et au

renforcement des capacités. En résumé, nous nous employons à aider l'Afghanistan à se doter d'une infrastructure digne d'un État moderne tout en donnant au peuple afghan, outre une aide monétaire, les moyens de s'aider lui-même.

Le Président (*parle en arabe*): Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. McNee (Canada) (*parle en anglais*): Le succès de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, chargée de la sécurité, de la gouvernance et du développement, est vital pour le peuple afghan, mais aussi, comme l'a fait remarquer le Premier Ministre canadien en septembre dernier à l'Assemblée générale, pour la santé et l'avenir de l'ONU.

Le Canada se réjouit de la mission récemment effectuée par le Conseil de sécurité en Afghanistan, qui témoigne de la volonté commune de faire le point sur les progrès accomplis jusqu'ici et d'identifier les obstacles restant à surmonter. À mon tour, je remercie l'Ambassadeur Oshima d'avoir si bien dirigé la mission et le Japon d'avoir maintenu l'Afghanistan au premier rang des préoccupations du Conseil. Le Canada espère que le Conseil continuera de lui accorder le même intérêt dans les mois à venir.

À la lumière du rapport du Secrétaire général en date du 11 septembre et du rapport d'activité semestriel du Conseil commun de coordination et de suivi, le rapport de la mission (S/2006/935) offre une évaluation franche et complète de la situation actuelle. Ensemble, ces rapports nous fournissent des recommandations concrètes pour guider nos efforts.

La situation en Afghanistan aura connu des progrès notables en 2006, surtout avec l'achèvement du processus de Bonn en janvier dernier et le lancement du Pacte pour l'Afghanistan par le Gouvernement afghan et la communauté internationale. Des institutions publiques sont mises en place dans tout l'Afghanistan, qu'il s'agisse du Parlement, de la Cour suprême et de la Commission indépendante afghane des droits de l'homme. Le développement et la reconstruction suivent leur cours, certes plus lentement que nous ne l'espérons. Cela dit, l'Afghanistan continue à se heurter à des problèmes de taille.

Son appui à l'Afghanistan ne s'étant pas démenti, le Canada a déployé ses soldats là où leur présence était la plus nécessaire. Bien sûr, on a désormais besoin d'eux dans le sud, où les insurgés tentent de prendre la population en otage en l'empêchant d'accéder aux

services de base fournis par le Gouvernement élu dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'état de droit. Nous encourageons tous les États Membres à réfléchir aux moyens de répondre aux besoins des Afghans dans le sud du pays.

Le Canada est résolu à améliorer la vie des Afghans. À cette fin, nous nous sommes engagés à allouer près d'un milliard de dollars au titre de l'aide au développement entre 2001 et 2010. De concert avec le Gouvernement afghan, l'ONU, l'OTAN et nos partenaires internationaux, nous œuvrons à l'instauration d'un Afghanistan stable, démocratique et autonome. Il s'agit, pour l'essentiel, de permettre au peuple afghan de retrouver une vie normale : autrement dit, aux filles et aux garçons d'aller à l'école, aux femmes de mettre sur pied de petites entreprises, aux réfugiés de rentrer chez eux, aux citoyens de se sentir libres d'exprimer leurs opinions.

Les objectifs du Pacte pour l'Afghanistan sont ceux du Canada. Ils ne pourront être atteints que grâce à un partenariat international, fondé sur la confiance du peuple et du Gouvernement afghans.

La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) est l'institution internationale qui a la responsabilité première de veiller à l'application du Pacte, aux côtés du Gouvernement afghan. La MANUA a un rôle crucial à jouer dans la consolidation des institutions naissantes de l'État afghan, notamment par des mesures de renforcement des capacités. Le Canada encourage la MANUA à affermir son rôle sur le terrain, en particulier dans les domaines de la gouvernance, des droits de l'homme et de l'état de droit. Il faudra pour cela investir des ressources supplémentaires à Kaboul ainsi que dans les bureaux régionaux du reste du pays, y compris celui de Kandahar. Le Canada continuera de prêter son concours à la MANUA en détachant des conseillers, notamment dans le domaine policier et judiciaire, et il espère que son exemple sera suivi par d'autres.

Le Canada souscrit donc à la recommandation de la mission, selon laquelle le Secrétaire général devrait étudier les mesures à prendre afin de promouvoir le rôle de coordination de la MANUA à Kaboul ainsi qu'aux niveaux provincial et local, et salue l'expansion actuelle de la MANUA dans les provinces.

Les voisins de l'Afghanistan ont eux aussi un rôle central à jouer. L'instabilité ne s'arrête pas aux frontières et la pauvreté est contagieuse. Un engagement et une coopération de haut niveau sont

essentiels à l'échelon régional pour pouvoir mettre un terme au trafic des stupéfiants, résoudre de façon durable la question des réfugiés afghans et combattre efficacement le terrorisme transnational, y compris la circulation transfrontalière des insurgés. À cet égard, nous nous félicitons de la volonté de l'Afghanistan et du Pakistan de nouer un dialogue transfrontalier fructueux et constructif. Nous espérons également que les premiers pourparlers engagés avec le Gouvernement pakistanais, à l'occasion de la venue de la mission du Conseil de sécurité, déboucheront sur des améliorations concrètes.

Le Canada fait siennes les préoccupations exprimées par la mission quant aux répercussions humanitaires de l'utilisation de mines antipersonnel le long de la frontière pakistano-afghane.

Le peuple afghan doit avoir foi dans ses institutions pour pouvoir croire en l'avenir. Il ne peut, pas plus que nous, tolérer la corruption au sein des institutions nationales, provinciales et locales. Nous saluons la volonté du Gouvernement afghan de combattre la corruption, exprimée aujourd'hui par son ambassadeur. Le peuple afghan a droit à un gouvernement performant, responsable et transparent.

(l'orateur poursuit en français)

Le Canada appuie fermement la recommandation du Conseil tendant à intensifier les efforts collectifs pour mettre en place une police nationale afghane efficace qui puisse fonctionner dans tout le pays en bénéficiant de la confiance de la population. La police est, pour le Canada, un domaine prioritaire en Afghanistan. Par l'entremise du contingent canadien de police civile dans notre Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar, nous offrons des services de formation et de mentorat à la police afghane.

Nous espérons également que toute force de police auxiliaire déployée dans le sud de l'Afghanistan sera dûment contrôlée, formée, équipée, et pleinement comptable de ses actes, sous la direction de l'autorité centrale.

Le Canada se félicite de l'importance attribuée, dans le rapport de la mission du Conseil de sécurité, aux droits de la personne, notamment aux droits des femmes et à la protection des civils. Il a fermement appuyé l'élaboration du Plan d'action Paix, justice et réconciliation et attend avec beaucoup d'intérêt que ce plan soit officiellement lancé le 10 décembre par le Gouvernement afghan, à l'occasion de la Journée des

droits de l'homme. En définitive, la capacité du Gouvernement afghan d'offrir les services de base et d'assurer une bonne gouvernance est essentielle à notre succès collectif. Nous continuerons à appuyer et à exiger un leadership afghan ferme concernant les grands défis que doit relever l'Afghanistan. Le Canada pense, notamment, à des actions visibles et sans équivoque concernant la lutte contre la corruption et la démobilisation des groupes armés illégaux, pour ne nommer que ceux-là. Nous souhaiterions aussi le maintien des efforts pour étendre les programmes nationaux afghans au Sud et à d'autres régions où cela devient de plus en plus urgent.

Pour terminer, il y va de l'intérêt de tous les pays représentés dans cette salle d'aider les Afghans au moment où ils en ont le plus besoin. Les Afghans comptent sur l'ONU et sur ses États Membres pour tenir nos engagements collectifs tels qu'énoncés dans le Pacte pour l'Afghanistan. Nous félicitons le Conseil de sécurité de sa décision d'amorcer cette mission importante en Afghanistan et le pressons de maintenir la priorité de cette question dans les mois qui viennent.

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom des membres du Conseil, je souhaite une chaleureuse bienvenue au Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Norvège, M. Raymond Johansen, et je l'invite à prendre la parole.

M. Johansen (Norvège) (*parle en anglais*) : La Norvège se félicite de la deuxième mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, mission menée au moment opportun car la situation dans le pays reste très préoccupante. Des recommandations importantes figurent dans le rapport. Je tiens à féliciter l'Ambassadeur Oshima et les autres membres de la délégation d'avoir pris l'initiative de partir en reconnaissance sur le terrain en ce moment crucial. J'aimerais également féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Koenigs, et son équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour les efforts qu'ils ont déployés et le dévouement dont ils ont fait montre en dépit de circonstances difficiles.

La Norvège s'associe aux vues exprimées par l'Union européenne et apprécie le rôle constructif du Représentant spécial de l'Union européenne, M. Vendrell, et la coopération étroite qui s'est mise en place avec lui.

Comme cela a été dit lors de délibérations récentes de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan, la

Norvège estime que la situation exige une stratégie large et globale. Nous devons relever trois défis : premièrement, il faut améliorer la coordination de l'aide internationale; deuxièmement, il faut renforcer les capacités des institutions gouvernementales, de la police, du système judiciaire et de l'armée; et, troisièmement, il faut mener des efforts concertés pour aider le Gouvernement afghan à étendre son pouvoir au-delà de la capitale et pour l'aider à améliorer ses propres institutions. Ces défis sont interdépendants. La Norvège est prête à apporter son concours à l'élaboration et à l'exécution d'une stratégie en la matière.

En 2007, la Norvège compte augmenter son aide financière à l'Afghanistan en la portant à un montant total d'au moins 450 millions de couronnes norvégiennes, soit environ 72 millions de dollars. C'est là une augmentation de plus de 16 millions de dollars. Nous continuerons de verser des contributions conformément aux priorités nationales et au Pacte pour l'Afghanistan, et d'acheminer des ressources substantielles au budget afghan par le biais du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan. Le succès serait assuré si l'on mettait rapidement en place la Stratégie nationale de développement. Le plan doit être centré et simple. Il est capital de le mettre au point sur la base de consultations véritablement menées à l'échelle nationale.

La Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) continue de jouer un rôle central en matière de sécurité, et la Norvège est déterminée à continuer à participer à cet effort.

Passant au rapport de la mission, la Norvège souligne en particulier qu'il importe de renforcer le rôle de coordination de la MANUA. La Norvège examine actuellement diverses façons d'aider la MANUA à renforcer sa capacité dans le domaine de la coordination humanitaire, tant à Kaboul que sur le terrain. Il est impératif que la MANUA soit présente dans les provinces. Il faut renforcer la coordination entre les autorités civiles et militaires, tout en maintenant une séparation claire des rôles et des tâches. L'aide humanitaire doit reposer sur des principes humanitaires. La Norvège appuie avec force l'appel lancé au Secrétaire général par la mission pour qu'il formule des recommandations précises sur la façon de promouvoir le rôle de coordination de la MANUA.

La Norvège convient qu'il importe de renforcer la police nationale afghane. Dans cette optique, elle intensifiera ses efforts, et elle attend avec intérêt de poursuivre son étroite coopération avec les autorités afghanes, l'Union européenne et d'autres parties prenantes. La MANUA a également un rôle important à jouer dans ce domaine, notamment en aidant les autorités afghanes à accélérer les réformes. Le Ministère de l'intérieur doit absolument faire l'objet d'une réforme. Je voudrais souligner en particulier qu'il importe d'améliorer les procédures de nominations et de les respecter.

Le Conseil commun de coordination et de suivi (JCMB), dont la Norvège est désormais membre, a un rôle considérable à jouer. La Norvège se félicite de son récent rapport, qui contient une description équilibrée des difficultés et des réalisations. Nous nous félicitons de la proposition de tenir une réunion du Conseil commun et de hauts fonctionnaires. Il faut également continuer à renforcer la coordination au niveau du siège. La proposition norvégienne de nommer un envoyé spécial a pour objectif de renforcer le dialogue entre les capitales et les organisations internationales, afin d'appuyer le Gouvernement afghan et la MANUA.

La Norvège se félicite également des efforts récents déployés en vue de renforcer la coopération régionale. Un dialogue politique et une facilitation de la coopération économique dans la région favoriseraient les initiatives visant à stabiliser la situation en Afghanistan.

Il faut encourager les Gouvernements afghan et pakistanais à poursuivre leur coopération sur les questions de sécurité dans les zones frontalières. La participation des dirigeants locaux à ce dialogue sera, nous l'espérons, utile.

Enfin, la Norvège voudrait souligner qu'il importe de faire de la promotion de la femme une priorité transsectorielle, conformément aux recommandations figurant dans la résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité. Les droits et les besoins des femmes doivent faire l'objet d'une attention particulière en Afghanistan également.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Zarif (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter de votre accession à la

présidence du Conseil pour ce mois. Je suis certain que vous dirigerez les travaux du Conseil avec votre sagesse et vos compétences bien connues. Je remercie également votre prédécesseur.

Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Oshima de son exposé riche d'enseignements sur la mission récente en Afghanistan. Nous sommes reconnaissants envers le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Koenigs, ainsi qu'envers leurs collègues de la MANUA, pour leurs efforts inlassables et leur dévouement. Nous continuons à insister sur le rôle central de l'ONU.

La récente mission du Conseil de sécurité s'est rendue en Afghanistan à un moment crucial, à un moment où, d'une part, le peuple afghan a de nombreuses raisons d'être satisfait de ce qu'il a réalisé, mais où, d'autre part, un certain nombre de problèmes graves sont venus tempérer de désillusions ses espoirs légitimes.

Il est en effet impératif de souligner en paroles et en actes l'engagement continu de la communauté internationale à épauler le Gouvernement et le peuple afghans et à apporter son concours au Pacte pour l'Afghanistan, placé sous le contrôle et la direction des Afghans, qui reste le cadre stratégique et central de coopération entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale.

Comme cela a été indiqué à juste titre dans les rapports de la mission et du Secrétaire général, les Afghans ont entrepris ces dernières années des efforts considérables, avec l'appui de la communauté internationale, en vue d'assurer le développement et la stabilité de leur pays. Les acquis qui en découlent justifient l'espoir et l'optimisme. Comme ces rapports l'indiquent, on compte parmi les principales réussites des Afghans au cours des dernières années la mise en place d'institutions démocratiques, la croissance économique, l'augmentation du revenu par habitant, l'expansion des échanges commerciaux et de l'investissement – surtout avec les partenaires régionaux, dont l'Iran –, des projets d'infrastructure de grande ampleur, des programmes nationaux couronnés de succès dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement rural, ainsi que le développement de nouvelles institutions afghanes chargées de la sécurité.

Toutefois, il est malheureux que, malgré toutes ces avancées positives et encourageantes, le peuple afghan reste confronté à des problèmes graves et

inquiétants dans ses efforts vers la stabilité, la sécurité et le développement. Comme le signalent les rapports, la situation en matière de sécurité est restée précaire dans tout le pays, avec un risque accru d'attentats-suicide et d'autres formes de terrorisme, surtout de la part des Taliban et d'Al-Qaida. Nous partageons la conclusion de la mission selon laquelle la propagation des activités insurrectionnelles et terroristes des Taliban, d'Al-Qaida et d'autres groupes extrémistes, liée au commerce illégal des stupéfiants et conjuguée à d'autres menaces telles que la corruption, compromet les travaux de redressement et de reconstruction en Afghanistan, ce qui menace gravement la reconstruction et l'édification de la nation afghane.

Nous condamnons vivement les actes terroristes perpétrés en Afghanistan et nous maintenons fermement notre soutien inébranlable au peuple et au Gouvernement afghans dans leurs efforts pour parvenir au développement et à la sécurité.

Dans l'intervalle, nous pensons que, dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité en Afghanistan, il faut éviter toute action, y compris des contacts et pourparlers avec les terroristes responsables de l'insécurité et du chaos, qui serait susceptible d'être mal interprétée comme récompensant des terroristes et des criminels.

Nous partageons la conclusion du rapport affirmant qu'il est d'une importance vitale de créer une armée nationale afghane forte et viable pour répondre à la recrudescence des activités terroristes et de la violence dans certaines parties de l'Afghanistan. À cet égard, il est impératif de redoubler d'efforts pour créer dans tout le pays une police nationale afghane efficace et bénéficiant de la confiance de la population, et de revoir les efforts insuffisants et tardifs visant à développer l'armée nationale afghane.

En tant que pays voisin, la République islamique d'Iran est extrêmement préoccupée par l'augmentation de la culture du pavot et de la production d'opium en Afghanistan qui, selon différentes sources, serait passée de 180 tonnes en 2001 à 6 100 tonnes cette année et qui représente plus de 60 % du produit intérieur brut de l'Afghanistan. Nous sommes d'accord avec les interlocuteurs de la mission qui ont estimé qu'une économie de la drogue florissante constituait la menace la plus grave à la stabilité du pays et ont décrit le problème comme étant un « cancer » qui était en passe de devenir le problème le plus important en Afghanistan et dans sa région.

Pour répondre efficacement à cette menace, il faut sans aucun doute des efforts accrus et des actions déterminées, de la part de l'Afghanistan mais aussi de la communauté internationale dans son ensemble. Nous partageons l'avis qu'une campagne plus vigoureuse contre les trafiquants de drogue, l'élimination de la culture illicite du pavot, la réduction de la demande, la promotion de cultures de substitution, le renforcement des forces de l'ordre, le développement et la diversification de moyens de subsistance légaux et une action accrue du Gouvernement pour arrêter et poursuivre les principaux trafiquants de drogue, indépendamment de leur position ou statut, ainsi qu'une mise en œuvre énergique de tous les éléments de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue, sont des actions indispensables et vitales si nous voulons voir cette menace contenue, sans même parler de l'éliminer.

Pour sa part, la République islamique d'Iran a mené une guerre coûteuse contre des trafiquants de drogue puissamment armés et elle reste décidée à poursuivre le combat contre cette menace. Mais pour que l'Iran puisse mener durablement sa lutte contre le trafic de stupéfiants, il est essentiel qu'il puisse compter sur un appui international, et notamment sur la coopération des pays voisins.

Étant donné l'importance de la coopération régionale pour aider les Afghans à faire face à une insécurité croissante, nous plaçons nos espoirs dans un certain nombre de mesures positives prises au cours des derniers mois pour améliorer la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins s'agissant d'affronter avec plus de rigueur l'insécurité et les menaces terroristes dans le sud, le sud-est et l'est de l'Afghanistan. Dans ce contexte, mon gouvernement a toujours été à la pointe des efforts visant à appuyer un dialogue régional sur la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de stupéfiants. Nous avons aussi joué un rôle actif dans la promotion de la coopération régionale pour la reconstruction de l'Afghanistan, ainsi que dans la coopération sur les problèmes relatifs aux réfugiés.

Le succès du peuple afghan reste pour nous un intérêt national majeur, et c'est pourquoi nous lui avons prodigué, ainsi qu'à ses représentants, une coopération sans réserves tout au long du processus en cours. Des 560 millions de dollars promis par l'Iran pour l'assistance à la reconstruction de l'Afghanistan lors de la Conférence de Tokyo – ce qui, rapporté au revenu par habitant, représentait la plus importante promesse de contributions de tous les pays donateurs –, nous avons à ce jour dépensé 270 millions dans des

projets convenus par accord mutuel dans les domaines de l'infrastructure, des services techniques et éducatifs, et de l'assistance financière et en nature.

Au cours de sa dernière visite en Iran au mois de mai dernier, le Président Karzaï, à la tête d'une délégation comprenant neuf ministres et plusieurs gouverneurs provinciaux, s'est entretenu avec les autorités iraniennes et a examiné le développement des relations dans des domaines d'intérêt mutuel. Au cours de la visite, sept accords et protocoles d'accord ont été signés sur l'échange de prisonniers, l'extradition de criminels, la promotion de l'investissement et la construction de la voie ferrée Khwaf-Herat, ainsi que sur la coopération en matière culturelle, judiciaire et économique.

Le peuple et le Gouvernement de la République islamique d'Iran ont chaleureusement accueilli près de 3 millions de réfugiés afghans durant presque trois décennies, prenant ainsi à leur charge des frais gigantesques. Maintenant que l'Afghanistan est entré dans une nouvelle phase de son histoire, nous attendons une coopération accrue de la part de la communauté internationale et du Gouvernement afghan concernant le processus de rapatriement volontaire des réfugiés. Malgré les louables mesures prises ces dernières années, les progrès réalisés n'ont toujours pas atteint un niveau satisfaisant. Nous nous attendions à ce que la mission du Conseil de sécurité aborde plus sérieusement, au cours de sa visite et dans son rapport, la question importante des réfugiés et de leur retour.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, au nom de la délégation pakistanaise, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. J'éprouve un plaisir particulier à voir le pays frère du Qatar et vous, mon cher ami, présider le Conseil en cette importante période.

Je tiens aussi à exprimer notre gratitude à l'Ambassadeur Voto-Bernales du Pérou pour avoir présidé le Conseil avec succès en novembre.

La visite de la mission du Conseil de sécurité en Afghanistan, le mois dernier, était opportune. Nous félicitons l'Ambassadeur Oshima d'avoir présenté un rapport factuel et objectif sur les conclusions de la mission. La vue d'ensemble qu'offre le rapport de la mission est voisine de l'évaluation contenue dans le rapport du Secrétaire général présenté en septembre (S/2006/727).

C'est un euphémisme que de dire que la situation sécuritaire est précaire. Certes, elle est dangereuse, mais nous devons en examiner toutes les causes avec honnêteté. De l'avis du Pakistan, la détérioration de la situation sécuritaire en Afghanistan est la conséquence de trois grands échecs.

Tout d'abord, l'échec de la gouvernance. La corruption et la mauvaise gouvernance sont omniprésentes tant au niveau central que dans les provinces. L'économie est fondée sur les stupéfiants – qui représentent 60 % du produit national brut, selon les propres chiffres de l'Afghanistan. L'échec de la réforme du secteur de la sécurité tant dans la police que dans l'armée nationale est bien connu.

Deuxièmement, l'échec de la reconstruction. Des progrès ont été accomplis dans le nord de l'Afghanistan mais il n'y a eu pratiquement aucune évolution dans le sud et dans le sud-est, qui sont dans l'ensemble *terra incognita* pour le Gouvernement de Kaboul. C'est la raison pour laquelle ces régions constituent des refuges pour les militants qui menacent aujourd'hui l'Afghanistan et le Pakistan. De vastes étendues ne sont sous le contrôle ni du Gouvernement de Kaboul ni des forces de la Coalition. Les militants islamistes y font assurément la loi la nuit et, souvent, même le jour. Nous devons y étendre la reconstruction si nous voulons que le peuple afghan et la population de cette région participent à l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Le troisième échec est celui de la réconciliation. De grands segments de la population afghane, en particulier les Pachtounes, n'ont pas été inclus dans la structure du pouvoir, tant au centre que dans les provinces. Les seigneurs de la guerre font la loi et se battent les uns contre les autres, et la population vit dans l'insécurité totale. Elle se tourne par conséquent vers quiconque peut lui offrir la sécurité.

Le Pakistan a un intérêt vital dans l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Les 25 années de guerre en Afghanistan ont déstabilisé et radicalisé nos régions frontalières et aliéné certains Pachtounes à cause de la situation en Afghanistan. Le Pakistan désire par conséquent l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Si nous voulons contribuer à l'objectif plus large de servir de pont entre l'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie occidentale, nous avons besoin que la paix règne en Afghanistan. Par dessus tout, cependant, l'appui du Pakistan à l'Afghanistan et notre coopération avec lui sont dictés

par l'affinité naturelle entre nos peuples, conséquence de notre histoire, de notre foi, de notre appartenance ethnique et de notre souffrance communes pendant ces années difficiles.

Nous sommes par conséquent blessés d'entendre des insinuations et des allégations, telles que celles qu'a formulées aujourd'hui mon frère d'Afghanistan. Le Ministre des affaires étrangères du Pakistan est aujourd'hui à Kaboul pour discuter de la forme que peuvent prendre notre coopération et notre aide en Afghanistan. Mais l'aide est fondée sur la confiance mutuelle, et lorsque nous entendons nos frères afghans proférer des allégations qui sont soit fausses soit grossièrement exagérées, nous nous interrogeons sur leurs motifs. Nous nous demandons pourquoi ils cherchent à expliquer leur propre échec en accusant notre pays. Nous nous posons la question de savoir s'ils agissent en leur nom ou s'ils sont le jouet de ceux qui souhaitent éroder les relations entre le Pakistan et l'Afghanistan et entre les peuples frères des deux pays. On parle de Méduse mais on croit en fait à Kālī, la déesse de la guerre. Nous demandons à nos frères afghans d'éviter ces exagérations et ces allégations s'ils souhaitent notre coopération.

Les Taliban sont un phénomène afghan. Mon frère afghan a cité le rapport du Secrétaire général; qu'il me soit également permis de faire allusion à ce rapport. Le Secrétaire général note avec raison que l'insurrection en Afghanistan est menée par « des Afghans opérant à l'intérieur des frontières du pays » (S/2006/727, par. 5). Le rapport identifie également cinq centres de direction de l'insurrection, tous situés en Afghanistan. Selon le rapport, « les simples soldats de l'insurrection sont des Afghans recrutés en Afghanistan » (*ibid.*, par. 9). Par conséquent, nous rejetons les insinuations selon lesquelles le Pakistan offre refuge aux insurgés ou des activités de formation et de recrutement ont lieu au Pakistan. Assurément, nous demanderions à des amis comme le Danemark de venir vérifier sur place avant de répéter ces allégations.

Il y a, bien entendu, des éléments des Taliban et leurs sympathisants qui sont entrés au Pakistan à la suite de l'intervention militaire des États-Unis et des forces de la Coalition en Afghanistan, après le 11 septembre. Ces Taliban et militants d'Al-Qaida se sont mélangés aux 3 millions de réfugiés afghans qui ont été accueillis par le Pakistan ces 25 dernières années.

Le Pakistan aide l'Afghanistan dans le secteur de la sécurité, y compris par le biais de la Commission

tripartite. Les États-Unis, la Force internationale d'assistance à la sécurité, l'OTAN et même les dirigeants afghans sont conscients de la nature et de l'ampleur de l'appui offert par le Pakistan. Le Pakistan considère que les Taliban constituent une menace commune pour l'Afghanistan et le Pakistan. Leur vision est contraire à la vision moderne que nous cherchons à promouvoir dans notre pays. Mais les Taliban sont des Afghans qui opèrent dans de vastes zones du sud et de l'est de l'Afghanistan. Ils ne pourraient opérer si la population locale n'était pas bien disposée envers eux et envers les militants qui agissent en toute impunité dans ces vastes régions de l'Afghanistan. Le Pakistan, quant à lui, n'a ménagé aucun effort pour empêcher le passage illégal de la frontière. Nous avons déployé 80 000 hommes, c'est-à-dire plus que l'ensemble des forces de la Coalition et des forces afghanes stationnées de l'autre côté. Nous avons perdu 600 hommes, qui ont été tués dans les 80 opérations que nous avons menées. Dès lors, la sincérité du Pakistan et sa détermination d'instaurer la sécurité dans les régions frontalières de l'Afghanistan et du Pakistan ne font aucun doute. Mais cette responsabilité doit être partagée.

Nous n'acceptons pas que la charge repose exclusivement sur le Pakistan. Nous avons 700 postes le long de la frontière avec l'Afghanistan, ainsi que 80 000 hommes. Il n'y a qu'une fraction de ce nombre de l'autre côté. Dans la région du Nord-Waziristan, nous avons 97 postes, alors que la FIAS et l'OTAN en ont trois et l'armée afghane 21. C'est pourquoi nous demandons un effort équivalent de l'autre côté pour contrôler cette frontière longue et difficile à surveiller. Il faut s'abstenir de formuler des allégations contre le Pakistan et d'essayer de rejeter le blâme sur lui.

J'ajouterais que la communauté internationale a évité de se pencher sérieusement sur le problème des réfugiés afghans. Il en reste encore 3 millions au Pakistan. Sans aucune assistance appréciable de la communauté internationale, nous subvenons à leurs besoins par nos propres moyens. Ils représentent un dixième de la population afghane totale. Une grande partie des plaintes relatives aux passages illégaux de la frontière cesseraient, si les réfugiés pouvaient retourner dans leur pays.

Nous avons proposé que les camps de réfugiés afghans situés à la frontière soient réinstallés du côté afghan. Nous envisageons de faire retourner tous les réfugiés en Afghanistan dans un délai de trois ans. Ceci

devrait mettre fin aux allégations de mouvements transfrontaliers.

Mais il est surprenant que la question des réfugiés ne figure pas dans le rapport de la mission du Conseil de sécurité. Nous nous demandons, et voudrions demander à l'Ambassadeur Oshima, si la question a été soulevée par Kaboul. Il est certain qu'elle l'a été par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, lorsqu'il a été consulté par l'Ambassadeur Oshima à Islamabad. Mais cette question est totalement ignorée. Nous avons dit que, pour éviter les mouvements transfrontaliers, nous voulions construire une barrière le long de la frontière, tout au moins à certains endroits. Cela n'a pas été accepté par nos partenaires. Nous avons proposé une mesure plus radicale, à savoir poser des mines sur la frontière, mais on s'y est opposé pour des raisons humanitaires, comme nous venons de l'entendre du représentant du Canada.

On parle inconsidérément de l'accord que nous avons conclu dans le secteur de notre frontière qui se trouve dans le Nord-Waziristan. Nous avons conclu cet accord pour rétablir le calme dans la région et empêcher les militants de franchir la frontière. Nous avons conclu un accord avec les notables tribaux, et non pas avec les Taliban. Le résultat en est qu'aujourd'hui le calme règne dans le Nord-Waziristan, et cela peut être confirmé par des sources indépendantes. Les incidents dus à la violence en Afghanistan ont diminué depuis le mois de septembre. Les statistiques de l'OTAN et de la FIAS en témoignent.

Les combats qui ont actuellement lieu en Afghanistan concernent essentiellement la province de Helmand, qui est assez éloignée de la frontière. Là aussi, les forces britanniques ont conclu un accord similaire avec les chefs tribaux de la région de Musa Qala et, grâce à cet accord, le calme est revenu dans cette région. Le Pakistan a l'intention de convoquer des jirgas tribaux dans d'autres endroits de notre région frontalière, afin de conclure des accords de paix et de développement similaires à celui en vigueur dans le Nord-Waziristan. Dans les régions tribales du Pakistan et, de l'autre côté de la frontière, dans le sud et l'est de l'Afghanistan, les jirgas font partie d'une tradition locale fort ancienne. C'est un processus destiné à encourager le consensus et la réconciliation en impliquant des intermédiaires crédibles et des notables tribaux.

Nous pensons que de semblables accords peuvent être reproduits du côté afghan pour renforcer les structures tribales et traditionnelles de gouvernance, mettre fin à l'exclusion politique, faire cesser les hostilités, rétablir la normalité, et promouvoir la reconstruction et le développement. Cette approche a été approuvée à la réunion au sommet, tenue en septembre 2006 à Washington, entre le Président Musharraf, le Président Karzaï et le Président Bush. Le Ministre des affaires étrangères, M. Kasuri, se rend à Kaboul aujourd'hui pour poursuivre le débat sur les modalités concernant les jirgas.

Le Pakistan continuera d'appuyer l'Afghanistan et de coopérer avec ce pays. Mais les problèmes de l'Afghanistan doivent être abordés selon une approche globale qui se fonde sur la réconciliation politique, l'amélioration de la sécurité et de la gouvernance, un développement économique et social rapide et à grande échelle, et la reconstruction.

L'Afghanistan, à lui seul, ne peut pas atteindre ces objectifs. Il a besoin de l'appui de la communauté internationale. En dépit de ses ressources limitées et de ses propres problèmes, le Pakistan s'est engagé à affecter 250 millions de dollars à la reconstruction de l'Afghanistan. Nous avons dépensé plus de la moitié de ce montant, et 60 000 Pakistanais sont en Afghanistan pour aider à la reconstruction.

Comme l'Ambassadeur Oshima en a averti à juste titre dans son exposé, il est tout à fait clair que l'Afghanistan a besoin de recevoir de la communauté

internationale une aide et un appui constants supplémentaires. Sans cet appui, il n'y a aucune garantie que l'Afghanistan ne sombrera pas une nouvelle fois dans le conflit et ne deviendra pas de nouveau un État en faillite.

À notre avis, il est nécessaire de conquérir le cœur et l'esprit de la population au moyen d'une approche politique et économique. Les moyens militaires, souvent nécessaires, ne peuvent pas à eux seuls donner les résultats souhaités. Dans cette perspective, le Président Musharraf a proposé de mettre en œuvre, dans le sud et le sud-est de l'Afghanistan, un programme similaire au Plan Marshall, doté de 4 à 5 milliards de dollars. Ce montant n'est qu'une petite partie des dépenses consacrées aux opérations militaires en Afghanistan. La communauté internationale doit examiner sérieusement cette proposition qui, dans les circonstances actuelles, pourrait offrir une possibilité réaliste d'instaurer une paix durable et de promouvoir le développement en Afghanistan.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Avant de lever la séance, je voudrais signaler que le Conseil tiendra des consultations plénières sur la situation au Moyen-Orient et au Liban, immédiatement après la levée de cette séance.

La séance est levée à 12 h 40.